

# La Vie de Soues

Bulletin municipal d'informations

DÉCEMBRE 2017 • N°65



[www.soues.com](http://www.soues.com)

# SOMMAIRE

Édito	p.3
Intercommunalité	p.4
Finances	p.8
Évènements	p.9
Vie des Commissions	p.12
Vie associative et culturelle	p.17
La Vie Scolaire	p.30
La Vie économique	p.33
Flash et communiqués	p.34



## “ Dossier AUCHAN, où ” en sommes-nous ?

Le treize juin 2012, la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a rejeté les recours portés par la société SADEF, Distribution Casino France, Elliot et Miss et SOVENDEX (Leclerc), le syndicat départemental des associations et syndicats des commerçants et artisans des Hautes-Pyrénées, la société SDC, l'association «en toute franchise» département des Hautes-Pyrénées et l'association des exploitants du centre commercial de l'univers de TARBES-LALOUBERE.

Par décision du 18 décembre 2013 le Conseil d'Etat statuant en contentieux saisi par ces sociétés et syndicats a annulé la décision de la CNAC.

Suite à cela, IMMOCHAN dépose un nouveau dossier revu à la baisse.

Après réexamen, une nouvelle décision du 17 décembre 2014, de la CNAC a rejeté les recours (redéposés par les mêmes) et autorise le projet.

Entre le 13 mars 2015 et le 15 avril 2015, cinq recours sont déposés auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux par la SADEF, la SA SOVENDEX (Leclerc), la SCI SDC, la SAS Distribution Casino France, le syndicat départemental des associations et syndicats des commerçants et artisans des Hautes-Pyrénées.

La cour administrative d'appel de Bordeaux suite à l'audience du 8 juin 2017 a annulé le 13 juillet 2017 la décision de la CNAC, qui avait autorisé la création de l'ensemble commercial.

Suite à cette décision, qui contre l'avis du rapporteur public, a décidé d'annuler l'autorisation commerciale délivrée par la CNAC, IMMOCHAN a décidé de faire un recours devant le Conseil d'Etat.

Ce recours sera étudié dans un délai d'un an environ. Il s'agit du dernier degré de juridiction, insusceptible d'appel.

Puisqu'il n'y a pas eu de nouveau recours contre le permis de construire, la décision favorable du Conseil d'Etat rendrait définitive les deux autorisations administratives : la décision commerciale et les permis de construire.

Il n'empêche que le groupe AUCHAN a affirmé sa volonté de travailler sur un projet alternatif qui puisse être soutenu par tous et ce très rapidement.

La municipalité de SOUES souhaite que tous les responsables concernés se mettent d'accord pour faire aboutir un projet sur ce secteur.

**Roger LESCOUTE**  
Maire de Soues



VŒUX 2018,

*M. le Maire et le Conseil Municipal vous présentent à toutes et à tous leurs vœux les plus sincères et chaleureux de BONNE et HEUREUSE année 2018.*

*Que l'année nouvelle apporte à chacun ce qu'il en attend de joies, satisfactions ou réalisations de projets, ou, tout simplement de meilleure santé.*



## ➤ Syndicat intercommunal d'assainissement Adour Alaric

**L**e Syndicat Adour Alaric, gère l'assainissement collectif et non collectif sur les communes d'Aureilhan, Barbazan-Debat, Séméac et Soues. Il traite également les effluents d'Allier, d'une partie de Tarbes et d'Orleix. Ce qui représente une population de plus de 20 000 habitants, raccordée sur un réseau de 148.5 km qui transporte les effluents vers la station d'épuration d'Aureilhan en vue de leur traitement.

Pour améliorer la qualité du service et répondre aux attentes des habitants, le Syndicat Adour Alaric a réalisé des travaux de réhabilitation d'un tronçon du réseau d'égout qui passe sous l'autoroute A64 à Soues. Suite à des désordres du service affectant les usagers les plus proches, une inspection du réseau par caméra vidéo avait permis de déceler un important décentrage sur le tronçon présent sous l'autoroute A64.

En raison des difficultés d'accès à cette canalisation et de l'impossibilité de couper la circulation de l'A64, le syndicat a fait le choix d'une réhabilitation "sans tranchée" ; technique innovante qui consiste à créer une nouvelle canalisation étanche à l'intérieur de l'ancienne sans ouverture de voirie. La gaine composée de résine est mise à l'intérieur puis durcie par polymérisation aux ultra-violets en quelques heures.

Une opération complexe d'une part du fait de la

configuration du site et d'autre part en raison de l'importance du débit d'effluent de cette canalisation qui collecte 4 000 habitants en amont – nécessitant un important dispositif de pompage.

C'est l'entreprise REHACANA, basée à Saint Médard en Jalles (33) qui a été retenue, à l'issue d'une procédure de marché public, pour réaliser ces travaux pour un montant de 31 926.50 € H.T. Après une phase de préparation qui s'est déroulée début août, les travaux ont lieu du 28 août au 5 septembre 2017.

Le Syndicat Adour Alaric a assuré la maîtrise d'œuvre de ces travaux en régie et organisé la concertation avec Vinci Autoroutes, le Conseil Départemental, Promopyréne gestionnaire de la copropriété voisine, les services techniques de la commune de Soues et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées pour la gestion des effluents de l'aire d'accueil des gens du voyage raccordée sur ce réseau.

Ces travaux auront permis de réparer un défaut important, de réhabiliter 236 mètres linéaires de réseaux d'assainissement et de sécuriser la desserte des abonnés de la Résidence Pasteur à Soues.

Un important réseau de transfert, vieux de 31 ans, aujourd'hui remis à neuf.

**R. Lacrampette**

## Vie et mort du SYMA (Syndicat Intercommunal du Moyen-Adour)

Le SYMA a été créé au cours de l'année 1985. La visée initiale de ce syndicat était de lutter contre les inondations et les érosions régressives du fleuve Adour. Au fil du temps, les compétences du SYMA ont évolué. A sa mission première : la lutte contre les inondations, s'est rajouté un volet écologique et environnemental important.

Le SYMA réunit dans sa structure actuelle huit communes riveraines de l'Adour, à savoir : Arcizac-Adour, Bernac-Debat, Horgues, Momères, Saint-Martin, Salles-Adour, Séméac et Soues.

Le SYMA protège ainsi des crues environ 13 000 habitants. Le syndicat est juridiquement un établissement public à fiscalité propre ; ses ressources proviennent des contributions des communes suivant une clé de répartition simple. Chaque commune cotise en proportion de sa population et du linéaire du fleuve sur son territoire.

La commune est représentée au sein du conseil syndical par deux membres (élus municipaux). Annuellement, les membres du SYMA débattent et votent le budget. La participation annuelle totale des communes s'élève à 40 000€. Le conseil syndical se réunit régulièrement, outre le vote du budget, mais aussi afin d'engager des travaux, des projets d'étude, et poursuivre

l'avancement des chantiers. Le SYMA a d'une manière constante mené à bien nombres de travaux. Ainsi, en partenariat avec le groupe TIGF (ex-entreprise TOTAL), des travaux très importants ont permis d'enfouir sous l'Adour une conduite de gaz forcée sur la commune de Bernac-Debat (coût estimé à plus d'un million d'Euros). Dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion, élaboré en 2015, il est prévu pour 500 000€ de travaux, en amont de la ville de Tarbes. Au seul titre de l'année 2017, les travaux engagés et qui seront réalisés au 31/12/2017, se montent à 99 000€. Ce syndicat a su allier pendant plus de 30 ans la solidarité intercommunale, la proximité des élus et des réalisations pour l'intérêt général.

Tout ça, c'est du passé. En août 2015, la préfète du département a annoncé, sans concertation, la mort du SYMA au 01/01/2018, en application de la loi GEMAPI. En principe, toutes les compétences du feu-SYMA seront assurées par la nouvelle intercommunalité Tarbes-Lourdes-Pyrénées. A ce jour, la structure nouvelle qui remplacera le SYMA est en projet mais le temps passe.

Nous devrions, hélas, nous apercevoir qu'il est plus difficile de construire en écoutant les gens que de vouloir innover sans concertation.

**J-P. Bastianini**

## Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées Organisation-Fonctionnement

Comme nous l'avons dit au mois de juin, la nouvelle agglomération est en place. Pour rappel: 86 communes sont regroupées, cela représente 127 085 habitants.

La structure TARBES LOURDES PYRENEES est composée comme suit :

133 délégués représentant les communes dont 15 vice-présidents, 53 membres du bureau.

Les 13 commissions suivantes représentent les compétences de l'agglo:

-1 Commission Finances et Procédures Administratives.

-2 Commission Ressources Humaines.

-3 Commission Aménagement de l'espace, Voiries d'intérêts communautaires.

-4 Commission Délégation service public.

-5 Commission Commerce revitalisation du centre-ville.

-6 Commission Développement Economique.

-7 Commission Education Culture Pôle Universitaire.

-8 Commission Environnement.

-9 Commission Equilibre social de l'habitat gens du voyage.

-10 Commission Equipements sportifs d'intérêt communautaire.

-11 Commission Politique de la ville.

-12 Commission Transports

-13 Commission Fond de concours.

Pour SOUES, deux élus sont impliqués dans cette organisation et participent aux divers instances.

Roger LESCOUTE fait partie du bureau comme membre et est impliqué dans les commissions suivantes : Ressources Humaines, Comité Technique Paritaire, Transports.

Marie-Paule BARON élue communautaire travaille au sein de la commission Ressources Humaines, et suppléante au CTP, équipement culturel, commerce et revitalisation du centre-ville, aménagement de l'espace et urbanisme, procédures administratives.

Fréquence des réunions :

Les 15 vice-présidents se réunissent autant de fois que de besoin.

Les 53 membres du bureau se réunissent 1 à 2 fois avant chaque conseil communautaire.

Les 133 délégués se réunissent lors des conseils communautaires à une fréquence moyenne d'une fois tous les deux mois. A cet effet, une salle a été aménagée au Téléport Bât n° 3, siège de T-L-P.

Pour des problèmes spécifiques aux anciennes communautés de communes, des pôles ont été créés : Pôle Sud (LOURDES), Pôle centre (OSSUN), Pôle Nord (TARBES).

**M-P. Baron**

Siège SYMAT à Bours



## ➤ Les conséquences de l'évolution de l'intercommunalité sur l'organisation de l'élimination des déchets

Depuis le 1 janvier 2017, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a conduit à une profonde évolution de la géographie de l'intercommunalité. Le domaine des déchets ménagers et assimilés, n'a pas été épargné par ces changements. Ce domaine est constitué de deux compétences (collecte + traitement) qui, associées, constituent la compétence « élimination » des déchets ménagers.

Sur notre nouveau territoire (Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées), c'est le **SYMAT** (ancien Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise) qui assure désormais la **compétence « collecte »** pour l'ensemble du territoire. Il a repris donc celle-ci pour les **96** communes constituant maintenant son territoire d'action (86 communes de la Communauté d'Agglomération + 10 communes adhérentes, issues des anciennes communautés de communes disparues).

Le nouveau Comité Syndical du **SYMAT**, présidé par Marc GARROCCQ, maire de Bours, est constitué de 32 délégués élus. Le « Bureau » du Syndicat, comprend, lui, outre le Président, 14 membres, dont 10 vice-présidents.

Le **SYMAT**, pour la **compétence « traitement »** (des déchets), adhère au **SMTD65** (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets, syndicat départemental regroupant les structures publiques de collecte des déchets ménagers du département des Hautes Pyrénées).

Toujours du fait de la loi NOTRe, le **SMTD65** a vu ses adhérents passer de **14** (ancienne intercommunalité) à **5** collectivités, sans que le nombre global d'habitants ne change.

Le nouveau Comité Syndical du **SMTD65**, présidé par Philippe BAUBAY, 1<sup>er</sup> adjoint de Séméac, comprend 36 délégués élus. Le « Bureau » regroupe, autour du Président, 11 vice-présidents issus des collectivités adhérentes.

Actuellement, faute d'unité de traitement sur le territoire, l'ensemble des ordures ménagères dites résiduelles (hors emballages et papiers (bac couvercle jaune : tri sur le centre de tri du SMTD65 à CAPVERN)), à savoir les déchets mis dans les bacs à couvercle grenat, sont traitées hors département (incinération pour la grande majorité + enfouissement), entraînant un surcoût de transport important.

Le déchet qui ne coûte pas est celui qui n'est pas produit ... ou collecté !

A cet égard, dans le cadre de son projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage », le SYMAT a pris l'initiative de lancer un nouveau service de « don et vente d'objets entre voisins du territoire », opérationnel depuis mi-novembre 2017. L'adresse de ce service est la suivante : <http://www.symat-eco.fr/>.

Le service permet le rapprochement des habitants grâce à des annonces localisées et, dans leur totalité, l'ensemble des acteurs locaux de réemploi, telles les recycleries.

Vous pouvez créer votre compte et déposer gratuitement votre annonce en moins de 2 minutes, dès maintenant, en cliquant sur <http://www.symat-eco.fr/>.

G. Poeydomenge



## Une nouvelle étape pour la Boîte à Musique

**L**a Boîte à Musique école de musique associative depuis 1989, rattachée au Grand Tarbes, en janvier 2003, fête cette année ses 28 ans. C'est toujours avec autant de plaisir et d'enthousiasme qu'un petit groupe de bénévoles a fait fonctionner cette petite structure. L'école de musique a toujours été soucieuse de la qualité de l'enseignement musical qu'elle dispense, par l'intermédiaire de professeurs reconnus pour leur savoir faire. Suite au conseil communautaire du 15 décembre 2016, il a été décidé de reprendre en gestion l'activité de l'enseignement musical des 4 associations : Aureilhan ; Bordères-sur-Echez ; Bours et Soues. au 1<sup>er</sup> septembre 2017.



### Pourquoi :

Ces écoles vont ainsi rejoindre dans ce réseau les écoles de Séméac et d'Ibos. Jusqu'à ce jour les associations sollicitaient chaque année le Grand Tarbes afin d'obtenir une subvention de fonctionnement destinée à financer l'activité musicale. D'année en année la convention d'objectifs passée avec ces associations s'est étoffée, compte tenu des demandes du Grand Tarbes sur la qualité de l'enseignement, la rémunération des enseignants, leur temps de travail, les tarifs et les pratiques collectives. Afin de prendre en considération ces nouvelles exigences, l'association s'est muée au fil du temps en un prestataire de services répondant

aux demandes du Grand Tarbes. Ce qui peut poser quelques problèmes par rapport aux règles de la commande publique. C'est pour cette raison et en accord avec les associations mentionnées ci-dessus qu'il a été proposé de clarifier la situation et de créer un véritable service communautaire des écoles de musique du Grand Tarbes. Ces écoles vont ainsi rejoindre dans ce réseau l'école de Séméac et d'Ibos. Nous aurons ainsi sur le territoire du Grand Tarbes un maillage qui permettra d'améliorer la qualité de cet enseignement en uniformisant les projets pédagogiques, d'offrir de meilleures conditions de travail aux enseignants mais aussi par la mutualisation d'avoir une offre plus diversifiée.

### Quels sont les changements pour notre école,

L'école passe du domaine associatif au domaine communautaire, les lieux d'enseignement restent à Soues. La direction sera assurée par des responsables de la Grande Agglo Tarbes Lourdes Pyrénées, et non plus par les bénévoles de la Boîte à musique

Les professeurs restent les mêmes et sont transférés avec les mêmes contrats et rémunérés directement par l'Agglomération.

### Des petits changements dans l'équipe pédagogique pour cette rentrée,

M. Bouchadeill Laurent professeur de clarinette remplace M. Garde Pascal,  
Mme Mercier Béatrice professeur de guitare remplace M. Moreau Michel,  
Mme Coatriné Marie professeur de formation musicale remplace Mme Cieutat Muriel.

### 8 professeurs en assurent les cours :

M. Pascal Garde, Clarinette  
Mme Nathalie Lamarque, Piano

Mme Stéphanie René, Accordéon et Éveil musical  
Mme Nathalie Garcia, Saxophone  
M. Frédéric Dartigues, Trompette  
M. David Toujas, Batterie  
M. Michel Moreau, Guitare  
Mme Muriel Cieutat, formation musicale

### Les heures d'ouvertures :

Lundi de 16h00 à 19h30  
Mardi de 16h00 à 20h30  
Mercredi de 13h00 à 18h00  
Vendredi de 17h15 à 20h00

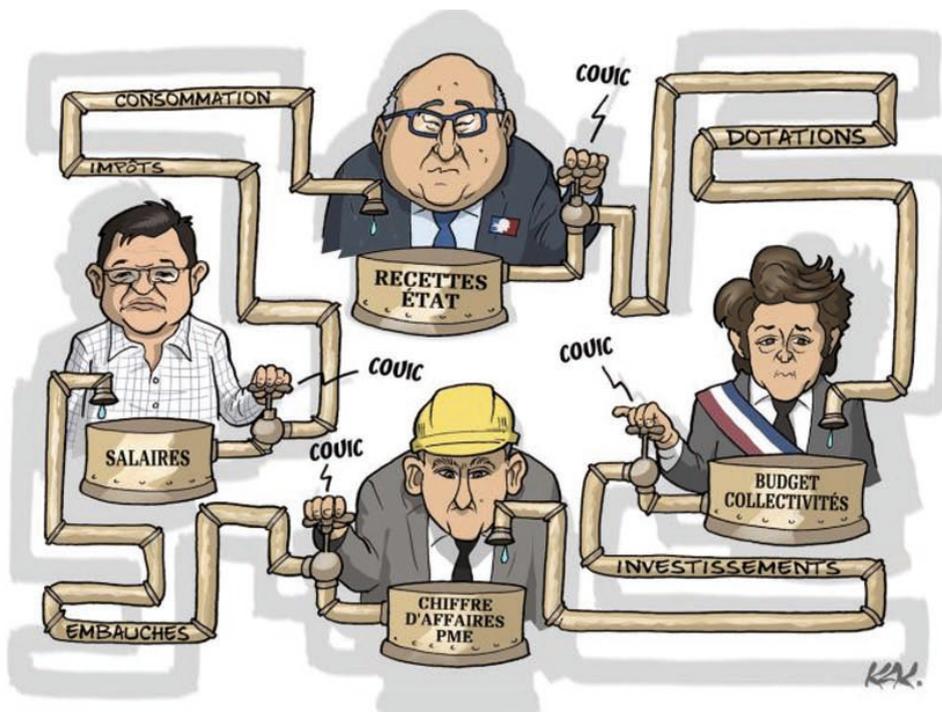
### Contact :

Secrétariat de l'agglo TLP  
Madame Céline Servant, tél. 05 62 53 34 91  
Courriel :  
celine.servant@agglo-tpl.fr

P.-J. Huillet



LA BOITE A MUSIQUE VOUS SOUHAITE  
DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !



## ► Quelles perspectives pour les finances des communes ?

Le Gouvernement a annoncé un certain nombre de décisions, envisagées en matière de finances locales, qui impacteront incontestablement l'élaboration des budgets des collectivités.

Parmi ces « décisions envisagées » qui devront être traduites dans la Loi de Finances pour 2018, nous en relevons quatre qui nous toucheront très concrètement.

Les « contrats aidés » d'abord. A quelques semaines de la rentrée scolaire, l'annulation sans préavis ni concertation (avec l'Association des Maires de France) d'un nombre significatif de contrats déjà signés, pose la question de la continuité et du respect de la parole de l'Etat, dès lors que celui-ci a très fortement invité les collectivités à s'engager dans ce dispositif. Indépendamment que seront touchées des personnes à très modestes revenus, cela va fragiliser de nombreux services publics (domaines scolaires d'abord, les ressources des communes et des intercommunalités ensuite). Même si le montant global de

la DGF (dotation globale de fonctionnement) versé par l'Etat aux collectivités devrait être stabilisé entre 2017 et 2018, cela ne signifie nullement que chaque commune percevra, en 2018, un montant de dotation identique à celui de 2017.

De même, s'agissant de l'engagement du Gouvernement à compenser « à l'euro près » les dégrèvements de taxe d'habitation. L'expérience montre que les compensations intégrales de ressources supprimées, ne résistent pas longtemps à la recherche d'économies !



Si nous pouvons admettre qu'il y a, certainement, ici ou là, matière à assainir la situation des

finances locales (au plan général et national s'entend), la hausse de l'effort d'économie demandé aux collectivités progresse de 10 à 13 milliards d'euros. Ceci est en contradiction avec le constat de la Cour des Comptes qui précise que seules les collectivités locales (et non l'Etat au sens large) ont respecté, dans le passé récent, l'objectif qui leur était assigné et ont ainsi contribué à la réduction du déficit à hauteur de 0,1 point du PIB.

L'Association des Maires de France défend le principe que l'effort demandé aux collectivités doit correspondre à leur poids dans la dette publique (9%) et non dans la dépense publique (20%), de façon à préserver l'investissement public local.

« Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ». C'est connu ! Alors veut-on la mort des communes ?

**G. Poeydomenge**



## ➤ Des sculptures aux écoles



**L**e 6 novembre, jour de reprise de l'école suite aux vacances de la Toussaint, les élèves des écoles maternelle et primaire de SOUES ainsi que leurs parents ont dû être surpris de découvrir à proximité de l'entrée de leur école respective la présence d'une sculpture.

Mais quelle est l'origine de ces grandes sculptures?

Elles sont l'œuvre de Marc CENAC, artiste peintre et sculpteur souessois qui a permis la fondation à son nom sur notre commune.

Marc CENAC, ami de Michel BARROUQUERE-THEIL, alors maire de SOUES, avait fait don en 1999 du site

devenu "fondation CENAC", d'œuvres picturales et de sculptures.

Dans l'obligation de déplacer les trois sculptures se trouvant au nord de la maison CENAC et sur le terrain qui est en cours d'acquisition, la municipalité a décidé d'en placer deux dans les écoles :

- le Penseur à l'école Michel BARROUQUERE-THEIL
- la Famille à l'école maternelle
- la Piéta qui restera sur l'espace de la fondation.

Ces sculptures feront dorénavant partie du paysage scolaire et inspireront peut-être dans le futur, quelque artiste en herbe.





## ➤ Un Noël de rêve !

Pour la 1<sup>ère</sup> fois à SOUES, KELAN Production, va installer son village de Noël du 6 décembre 2017 au 7 janvier 2018, sur la place, devant le kiosque, près du restaurant du Lac. Un espace ludique et familial proposera des jeux, des ateliers créatifs, des stands, un village gonflable, la mini-ferme du Père Noël, le bal des Pitchouns, ...

Un village pour les enfants, donc, qui ouvrira ses portes :

- les mercredis, samedis et dimanche du 6 au 20 décembre 2017
- tous les jours, ensuite, du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018 et ce, de 10h30 à 19h.

## Fête du Sport en Famille



Le dimanche 3 septembre 2017 s'est déroulée à SOUES, sur le site du Lac, la désormais traditionnelle Fête du Sport en Famille, sous l'égide du Comité Olympique et Sportif des Hautes Pyrénées, dont le président est **Jean-Yves MOURET**.



Encore une fois, cette journée a connu un très vif succès populaire. Les familles étaient au rendez-vous de cette 12<sup>ème</sup> édition, dont les « parrains » étaient Céline DUMERC recordwoman des sélections en équipe de France de Basket et Bastien MONTES champion du monde 2017 de ski de vitesse.

L'importance et la qualité de la liste des partenaires de cette manifestation montre, à elle seule, l'attractivité de la manifestation où une cinquantaine d'activités sportives ont été présentées et auxquelles les familles ont pu s'initier pour certaines, recueillir des conseils avisés pour d'autres.

SOUES est prête à accueillir, avec chaleur, la 13<sup>ème</sup> édition de cette manifestation en 2018, répondant ainsi au souhait du président MOURET.



**G. Poeydomenge**

## Départ du Directeur Général des Services



Jean-Louis PARROT

**J**ean-Louis PARROT, DGS de la Commune, a quitté SOUES début novembre, pour prendre le poste de Directeur Général des Services de la nouvelle Communauté des Communes qui a regroupé celles des Coteaux de Pouyastruc et du canton de Tournay.

Durant les 4 années passées à SOUES, à la direction des services, Jean-Louis a su se faire

fortement apprécier par les élus, mais aussi et c'était un challenge pour lui, par le personnel communal.

Homme d'écoute et dialogue, alliant expérience et surtout compétence, cet homme discret a fait progresser l'organisation, les méthodes de travail, ainsi que le professionnalisme des agents placés sous son autorité.

Humainement nous regrettons son départ. Professionnellement, nous le comprenons. C'est une suite logique dans son déroulement de carrière.

Désormais il aura à conduire les services d'une collectivité forte de 54 communes et plus de 11 000 habitants. Il en a largement l'étoffe et nous ne doutons pas de sa pleine réussite sur son nouveau poste.

Au revoir Jean-Louis. Vous serez toujours le bienvenu à SOUES.

**G. Poeydomenge**

## Belle histoire de partenariat

**L**e jeudi 21 septembre au soir le groupe BARBARA FURTUNA se produisait en l'église de L'Assomption de BARBAZAN-DEBAT, que le Frère Louis Marie avait ouverte pour cette occasion. Avec l'accord des Maires, MM PEDEBOY et LESCOUTE, un partenariat avait pu être signé entre la commission culturelle de SOUES et le comité d'animations de BARBAZAN DEBAT. Grande réussite puisque le public a répondu présent et l'église était remplie.

Ce groupe Corse BARBARA FURTUNA, s'est formé il

ya une quinzaine d'années au sein du « Nebbiu ». Un quatuor qui défend haut et fort les couleurs de cette île qui lui est chère. Ils en parlent avec amour et cela se traduit par une merveilleuse communion de leurs voix.

Restant fidèles aux traditions de l'île, à ses valeurs et à son histoire, Jean-Philippe Guissani, Maxime Merlandi, Jean-Pierre Marchetti et André Dominici ont su marier le répertoire classique avec leurs compositions. Des paroles profondes, d'où resurgissent le respect de la nature, l'amour de l'île, l'ouverture vers l'extérieur, et la convivialité si chère à leurs cœurs. Tout au long du concert leur complicité était palpable. Ils ont fait vibrer le public et ont réussi à partager ce bel attachement à leur Corse natale.

C'était une très belle soirée durant laquelle nous aurions aimé que le temps s'arrête tellement le moment était magique. « Ô temps suspends ton vol, et vous, heures propices! Suspendez votre cours. » écrivait Lamartine.

Des techniciens très professionnels, un quatuor hors pair, de très belles voix, des traits d'humour et la passion pour leur île natale voilà le cocktail qui a permis à BARBARA FURTUNA de ravir le public. Une belle réussite pour ce concert très apprécié de tous. Les applaudissements étaient là pour témoigner combien cette soirée remplissait toutes les attentes.

**BB & MPB**



## Commission Travaux :

### VOIRIE

La voirie n'a pas été négligée cette année. L'entreprise SBTP a repris en goudronnage les rues et les trottoirs de la commune, pour un coût total de 39 500 €.



### BATIMENTS

#### Mairie

La salle 2 qui est également mise à disposition pour les mariages, a été relookée : peintures, sol, éclairage rénovés, (assurés par l'équipe technique) lui donne une nouvelle fraîcheur.

La toiture de l'abri bus collé à l'Église a été rénovée.

### LES ECOLES

#### Maternelle

Les travaux de menuiseries sont au programme 2018

#### Ecole Primaire MBT

Installation de visiophones et de gâches électriques pour ouverture des portails à distance.

Installation par les services techniques, de vidéos projecteurs, dans toutes les salles de classes.

#### ESPACE Jean JAURES

- Installation de programmateurs pour le chauffage, afin de permettre une utilisation économique.

- Rampe d'accès pour handicapés.

Pour un coût total de 2142€

### ECLAIRAGE

Désormais, l'enfouissement des réseaux ENEDIS et ORANGE, sous la maîtrise d'œuvre du SDE (Syndicat Départemental d'Énergie) des rues Jean MAUMUS et Henri LAFAILLE est achevé.

La rue LAFAILLE est maintenant dotée de lampadaires à LED, pour une meilleure qualité d'éclairage et une économie de 50% sur la consommation d'énergie.



La commune a été retenue par le SDE, pour la réalisation de l'enfouissement des réseaux, rue Roger MOUCHET en 2018

Pour information, le SDE participe à hauteur de 50% sur le montant total des travaux.

Sur ce même chapitre, tous les néons de l'éclairage public ont été remplacés par des lampes moins « énergétivores ». En effet, les lampes à vapeur de mercure et les tubes fluorescents ne sont plus conformes à la nouvelle réglementation.

### CITE LABARRERE : 1<sup>er</sup> phase

Promologis a effectué le renouvellement de tous les globes lumineux, installation de lampes LED avec réducteur variateur de puissance, (économie de 70% sur la consommation d'énergie).

La charge financière est assurée par Promologis.

Promologis assurera ultérieurement le remplacement des globes lumineux dans les autres cités.

Trois lampadaires équipés de LED seront installés sur le parking des vestiaires du foot, afin de terminer son aménagement.

Dans les projets futurs, l'enfouissement des réseaux devrait se poursuivre sur l'avenue Henri BARBUSSE, en plusieurs tranches.

Les dépenses d'éclairage représentent 37% de la facture d'électricité de la commune.

### SECURITÉ

Cet été à deux reprises, les gens du voyage se sont appropriés notre domaine public, provoquant quelques désagréments : portail fracturé, clôture des tennis arrachée, utilisation de l'électricité, de l'eau sur les bornes incendie.

Afin d'éviter de nouvelles intrusions illicites, la commune a décidé de mettre en place de l'enrochement sur le site sportif : coût 2740€ ; De la

même façon, une butte de terre a été mise en place sur l'espace fronton et Bi Cross : coût 5270€.

**LA BORNE ELECTRIQUE**



La borne de recharge électrique en service depuis octobre, sur le parking espace Jean Jaurès est accessible 24h / 24h. Elle a été installée par le SDE65 (Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes Pyrénées)

Tout détenteur ou utilisateur d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable pourra utiliser cette borne, à condition d'être muni d'un badge spécifique dont il faut faire la demande auprès du SDE65. En voici le site : [www.sde-65.com](http://www.sde-65.com)

Pour l'instant l'utilisation en est gratuite jusqu'au 31 décembre 2017

A savoir que le SDE assure en totalité la gestion de cette borne.

La commune a participé à hauteur de 2000€

**P. Huillet**

➤ **Culture : Infos pour le premier semestre 2018.**

**3 grands évènements vont rythmer la période : les Troubladours, Marie DANEY et Carapatte**

**Qui sont les "Troubladours" ?**

L'association a été créée en juillet 2016 avec le désir de créer nos pièces et de les jouer. Nous sommes six, tous amateurs, et on voulait monter une troupe en travaillant sur des comédies qu'on ferait ensemble. Un véritable collectif qui va de l'écriture à l'interprétation, en passant par la mise en scène, faire les décors et monter la

musique. C'est vraiment ce qui fait l'identité et l'originalité des Troubladours.

**Qui est Marie DANEY ?**

C'est une chanteuse formée à l'école classique du conservatoire Henri Duparc de TARBES. Son répertoire va de la chanson de variété aux chants d'Opéra.

**Qu'est le festival « Carapatte » ?**

Il a été créé en 1995 par trois comédiens bigourdans, pour

- promouvoir le théâtre de jeunes comédiens.

- fédérer les associations de théâtre de jeunes autour d'un événement festif

- affirmer le positionnement des Hautes-Pyrénées comme haut-lieu de l'activité culturelle

- permettre à de jeunes comédiens et à leurs intervenants de montrer le travail d'une année.

C'est un festival itinérant qui change de ville chaque année, et s'arrêtera en 2018 à SOUES le temps d'un week-end. Récré-activité et la municipalité accueillent pour la première fois ce FESTIVAL...

PREVISIONS MANIFESTATIONS CULTURELLES POUR 1 <sup>er</sup> semestre 2018	10 Janvier	Goûter des Seniors		
	10 Février	Pièce de théâtre « Dans l'air du temps »	Compagnie les TROUBLADOUR	Salle 4 - 20h30 Libre participation
	18 Février	Concert	DANEY Marie Chanteuse	Eglise Saint-Pierre 15h00 Libre participation
	Mars	Contes en hiver	Partenariat avec la Ligue de l'enseignement FOL65	Salle 4 - 16h00
	22 Juin	Musique	écoles de SOUES	Lac de SOUES Espace ALBERT CLARAC 17H45
	29, 30 Juin 1 <sup>er</sup> juillet	Festival « Carapatte »		Salle polyvalente plus d'infos prochainement

**M-P. Baron**

## Patrimoine de Soues : les travaux continuent

**N**ous invitons tous les Souessois à découvrir sur le site internet de Soues (dans « découvrir Soues » rubrique histoire et rubrique patrimoine) les premiers éléments qui y figurent : ils concernent l'usine Alstom, le pont sur l'Adour et l'église.

La commission culturelle section « patrimoine » poursuit ses recherches actuellement sur le travail de la terre et l'élevage du cheval qui a enrichi la commune ; la photo jointe montre une écurie conservée ici à Soues, en bon état.



Soues est marquée par la présence de l'Adour et par les canaux qu'elle alimente : des

petites industries à caractère artisanal ont prospéré ici qui utilisaient l'eau ou la force du courant : moulin à farine, moulin à bois, moulin à papier, moulin à cuivre, martinet à pelles, fabrique de glace, de limonade ; et bien sur, la production d'électricité (toujours en service).

Sur notre commune prenaient naissance les canaux qui alimentaient Tarbes : la photo montre M. le Maire en train de dégager les vestiges des écluses qui les régulaient.



Nous voulons aussi retrouver trace des combats menés par les ouvriers de l'usine depuis un siècle : dès 1923 pour la journée de 8 heures, en 1936 pour les congés payés, en 1962 pour les

salaires, en 1968 pour les libertés syndicales.

Voilà des souvenirs importants de la vie de Soues, que vous retrouverez bientôt sur le site internet.

Et, très prochainement, vous y verrez une présentation de l'histoire des écoles à Soues.

A vous tous, Souessois d'aujourd'hui ou d'hier, qui nous avez remis des photos, des documents, vos témoignages, merci de nous avoir aidés dans ce travail ; à vous qui rangez vos tiroirs et qui découvrez des traces de notre passé, pensez à nous ! Il suffit de nous le signaler à l'accueil en Mairie !

Ce travail est mené par toute une équipe passionnée par sa commune, la richesse de son passé et de son présent ! Qu'ils soient tous vivement remerciés ! Il se pourrait même qu'ils nous réservent une surprise en 2018 !

**J-F. Perrut**

## ➤ Syndicat ADOUR COTEAUX



**L**e Syndicat Adour Coteaux, syndicat intercommunal d'adduction d'eau, va procéder, dans le cadre de son programme de renouvellement des canalisations et de lutte contre les fuites, à des travaux sur notre commune. Les artères concernées

seront respectivement les rues Honoré Laporte, Emile Zola et, Voltaire.

L'eau est une denrée vitale, donc précieuse. Nous devons en prendre conscience, même dans un département qui est un peu le « château d'eau » du bassin Adour.

La facturation s'effectue, pour chaque abonné relié au réseau public, sur la base d'une part fixe et d'une part variable :

- la part fixe est constituée de l'« abonnement » annuel, identique pour tous les abonnés au Syndicat (51,15 € pour 2017), quelle que soit leur consommation

- la part variable est fonction de la « consommation » proprement dite (au cubage) de chacun, avec un tarif unique (toujours 2017) de 0,9752 € le m<sup>3</sup>.

Une bonne nouvelle, en 2018, cette tarification n'évoluera pas.

**G. Poeydomenge**



## ➤ PLAN LOCAL D'URBANISME DE SOUES : le point sur l'avancée des études

Les phases techniques d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Soues se terminent : le débat sur le PADD a eu lieu le 11/07/2016 et les pièces règlementaires (plan de zonage, orientations d'aménagement et de programmation et règles de construction) font l'objet des derniers ajustements. La présentation du P.L.U. aux partenaires associés à son élaboration, ainsi qu'au public, est prévue prochainement. Vous serez avertis de la date de la réunion publique par le biais d'affiches.

Par ailleurs, le cahier de concertation reste disponible en mairie que vous puissiez vous exprimer (observations, requêtes) jusqu'à « l'arrêt » du projet de P.L.U. par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées.

L'arrêt du projet de P.L.U. est une étape essentielle qui « fige » le projet de P.L.U. tel qu'il est souhaité par la commune avant d'enclencher d'autres étapes de la procédure d'élaboration.

Il reviendra à la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées de prendre une délibération pour arrêter le projet de P.L.U. de Soues car, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, c'est cette collectivité qui a la compétence « urbanisme » et conduit les procédures d'élaboration de P.L.U. aux côtés des communes concernées.

Les prochaines étapes se dérouleront en 2 temps :

- Les consultations techniques :
  - consultation écrite des différentes administrations et services prévus par le code de l'urbanisme pendant 3 mois : il s'agit des partenaires associés à la démarche d'élaboration du P.L.U. ;

- examen du projet de P.L.U. par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) qui associe notamment des représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements, des professions agricoles et forestières, de la chambre d'agriculture, d'une association locale affiliée à un organisme national à vocation agricole et rurale, des propriétaires fonciers, des associations agréées de protection de l'environnement. Son rôle est de veiller à ce que le projet de P.L.U. ne fragilise pas les espaces naturels, forestiers ou à vocation ou à usage agricole ;

- examen du projet de P.L.U. par les services de la Préfecture pour voir si le développement envisagé est cohérent.

- Enquête publique : le dossier du projet de P.L.U. sera ensuite mis à disposition du public en mairie ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées pendant une durée minimum de 30 jours.

Un commissaire enquêteur sera nommé par le tribunal administratif pour conduire l'enquête publique de façon impartiale, recueillir les observations de la population et répondre aux éventuelles questions.

À l'issue de l'enquête publique, la commune de Soues finalisera le P.L.U. avec de possibles ajustements issus des consultations précédentes. Le document sera approuvé en Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes- Lourdes- Pyrénées.

**TAD Amandine Raymond**



## Commission Environnement - Cadre de vie

**Mise en place de GABIONS** à l'entrée du village, rue Jean Maumus, place de la Paix, pour y installer la sculpture de Mr Christian Aguirre.

**Mise en place de GABIONS** au parking des vestiaires du foot, servant de protection du bâtiment, ainsi que de bancs de repos pour nos sportifs.

Coût de 4 700 €.

Les employés communaux et quelques bénévoles ont œuvré activement dans toutes ces réalisations.



**Le réaménagement** du rond point, cité Labarrère, face à la maison témoin offre une meilleure visibilité pour la circulation.

Sa composition florale colorée, harmonieuse et aérée résulte d'un travail de recherche. Remercions nos employés communaux pour leur savoir faire.



**Les plantations** d'arbres en bordure des voies publiques et du parking des vestiaires du foot, sont réalisées, ainsi que le renouvellement des vieux prunus. 30 nouvelles essences telles que : les sorbiers des oiseleurs, platanes, tilleuls et poiriers à fleurs, s'épanouissent boulevard Joliot Curie, rue Emile Zola, Jules Vallès, Clément Ader, vestiaires du foot et maternelle. Coût de 11 700 €.

P. Huillet



## Les Chanteurs de Soues



**D**es chansons du Pays de Bigorre au répertoire de la variété française, des morceaux traditionnels basques, bretons ou espagnols, des refrains de fêtes ou de soirées, ce qui unit le groupe, c'est tout simplement la passion du chant et des moments de convivialité partagés.

Rechercher la bonne note, le ton juste pour chaque pupitre et surtout être heureux de chanter ensemble voilà le véritable objectif de notre chorale. La convivialité, l'énergie et l'envie d'apprendre, voilà ce que l'on trouve chez ce groupe qui travaille ensemble depuis plus de 30 ans maintenant.

Grâce à Jeannette LINCE, notre chef de chœur, de nombreuses chansons sont interprétées avec 4 pupitres et nécessitent une

belle harmonie et beaucoup de précision et de patience.

Ginette sait transmettre beaucoup d'émotion lorsqu'elle chante seule à capella et Roger quant à lui, fait vibrer l'Espagne lorsqu'il entonne Palmero... Olé ! Le groupe a toujours beaucoup de plaisir à se retrouver autour de son bureau dynamique emmené par Dany qui a encore beaucoup de projets pour cette nouvelle saison, concerts, loto, vide-grenier, voyage...

C'est en Vendée que les Chanteurs de Soues se sont rendus pour leur voyage de fin d'année et ce fut un vrai moment de découverte et de convivialité.

Après une journée magique au Puy-du-Fou, le marais poitevin a enchanté le groupe par ses couleurs magnifiques et le calme de ses canaux chargés d'histoire. Quelques chants bigourdans et basques ont été entonnés par les chanteurs et repris en chœur par les vacanciers...

Ils ont clôturé la saison 2017 avec un grand pique-nique qui devait avoir lieu à Payolle, et qui, pour cause de pluie s'est déroulé à la salle 4 de la Mairie.

Les répétitions ont lieu les mardis à 20h30 à la salle 4 de la Mairie. Pour plus d'informations, contacter notre Présidente « Dany » au : 05.62.31.06.19



## Sport 65

**U**ne toute nouvelle structure proposant de la gym éveil et d'entretien, des multisports et des activités nature, vient d'ouvrir ses portes dans les locaux de l'ancienne école Jean-Jaurès depuis le 21 octobre 2017.

Titulaire du BEPJEPS « Activités pour tous et randonnée », je vous propose des cours de gym à destination des enfants et des adultes dans une ambiance conviviale et en adaptant les séances aux besoins et capacités de chacun.

Les enfants, dès qu'ils seront en âge de marcher pourront développer leur motricité en pratiquant une activité sportive adaptée. Pour les petits, la gym d'éveil leur fera prendre conscience de leur corps en apprenant à coordonner les mouvements ; ils pourront acquérir ainsi un bon sens de l'équilibre. Tout est prévu pour pratiquer les exercices en toute sécurité grâce à un matériel spécialement adapté. Ils pourront grimper, rouler, glisser ou sauter sans

danger.

Pour les plus grands, des activités de gym également et la découverte de nombreux sports leur permettront de pouvoir pratiquer tennis, tir à l'arc, jeux d'opposition et beaucoup d'autres disciplines.

Pour les adultes, les cours auront lieu le mercredi à 19H/20 et chacun pourra travailler sa souplesse, son souffle et tonifier ses muscles dans une ambiance conviviale et tonique...

Des séances spécifiques seront réservées aux assistantes maternelles, crèches ou MAM qui viendront avec les enfants les mardis et jeudis matins pour des séances de gymnastique adaptées.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06.20.44.63.58 ou sur le site facebook « sport 65 »

**L. Fourcade**

## Amicale Tarbes Auto Rétro

**A**nimée par une équipe dynamique et engagée, notre association fonctionne un peu sur le principe d'une « auberge espagnole » tout le monde y apporte ce qu'il sait faire de mieux et y retire ce qu'il y trouve pour son bonheur, le tout accompagné d'une devise bien gasconne «un pour tous, tous pour un». Elle permet les contacts entre tous les amateurs néophytes ou chevronnés en toute simplicité, sans but lucratif, avec pour seule motivation des échanges amicaux et ludiques.

Principalement le but de notre amicale réside à organiser au mieux et dans l'intérêt de tous les manifestations qui animeront notre activité sur le plan local ou régional, tout en demeurant accessible à tous les budgets même les plus modestes.

Bien entendu l'objectif malgré tout, est l'entretien, la sauvegarde et la restauration de véhicules anciens présentant un intérêt pour le patrimoine automobile.

Les rallies promenades et découvertes à caractère historique, culturel et même humanitaire représentent la majorité de nos échappées, avec toutefois quelques incontournables tel que : la galette en janvier, la chandeleur en février, le rallye surprise à énigmes dès le printemps suivi du traditionnel bidon de 2 litres.

Le rassemblement annuel de véhicules anciens au mois de septembre sur le parking du lac à Soues constitue l'événement majeur de notre association, suivi par les traditionnelles vendanges à Marciac

qui clôturent pratiquement l'activité de l'année. De plus nous restons à l'écoute de toutes associations caritatives, ainsi nous avons participé aux journées de lutte contre la maladie de Parkinson, contre le cancer ... et le Téléthon.

Notre amicale dont la plupart des adhérents ont maintenant pour rôle de transmettre leur savoir aux nouvelles générations s'ouvre aux plus jeunes en les encourageant dans leur envie d'aventure et de découverte.

Nous restons à la disposition de tous ceux qui souhaiteraient découvrir nos activités, c'est avec plaisir que nous les accueillerons dans notre association, contact 06 70 26 16 62 ou [atar65@orange.fr](mailto:atar65@orange.fr)

N'oubliez pas de visiter notre blog : <http://atar65.canalblog.com>

**Cl. Cames**



## Flamenco



Depuis la rentrée 2017, Géraldine initie les ados et les enfants à partir de 4 ans à sa passion pour le Flamenco. Les cours ont lieu tous les mercredis de 17h30 à 18h30 au Centre Jean-Jaurès.

Native de Soues, Géraldine est fière aujourd'hui de pouvoir enseigner dans les locaux de son ancienne école, et de faire découvrir aux plus jeunes les techniques de cette danse envoûtante qui a baigné toute son enfance. Passionnée de danses latines, elle s'est perfectionnée aux côtés de danseurs de renommée internationale et ouvre cette année les portes de Latina class' !

Géraldine enseigne aussi sur Tarbes la salsa, la bachata et la zumba et vous propose des cours particuliers pour tous vos événements, mariages, anniversaires.

Retrouvez-nous sur la page Facebook Latina class' et n'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement auprès de Géraldine JEAN au 06.89.13.09.38 ou sur [latinaclass@gmail.com](mailto:latinaclass@gmail.com) (inscriptions possibles en cours d'année).

## MAGIC FORM' à Soues

Venez danser, vous remuer, sculpter votre corps ou vous détendre avec l'association Magic Form' à Soues.

Des cours collectifs de zumba, Pilates et aérodance vous sont proposés tout au long de l'année, les petits et les grands pourront parfaire leur santé et profiter de ces séances fitness de 45mn pour le bien-être du corps et de l'esprit.

### La zumba c'est quoi ?

C'est la danse latine incontournable des salles de sport et des clubs de fitness pour sculpter sa silhouette en s'amusant. Les chorégraphies de zumba sont inspirées de la salsa, la samba, le meringué ou encore le reggae ton. Outre le bénéfice pour la silhouette, elle permet également de s'amuser puisque les chorégraphies faciles et accessibles à tous se déroulent toujours dans la bonne humeur.

### Le Pilates c'est quoi ?

Le Pilates, c'est la petite gym douce qui monte ! En quelques décennies, cette méthode (du nom de son inventeur, Joseph Pilates) a séduit de nombreuses stars et quelques millions de pratiquants. Elle vise à muscler le corps, mais autrement. Equilibre et maintien sont les maîtres mots de ce sport qui repose beaucoup sur la respiration et les bonnes postures du corps.

### Et pour les enfants ?

La zumbatomic est une explosion de musique, de danse et d'énergie pour les enfants de 4 à 12 ans. La zumbatomic est un cours de zumba avec des danses, des jeux, mêlé à diverses musiques du monde dont la salsa, le merengue, reggae ton, hip-hop et musiques actuelles pour permettre un maximum de plaisir pour les enfants avec des chorégraphies spécialement étudiées pour eux.

### Venez nous retrouver à Soues :

- Les mardis à 18h00 pour la « Zumbakids » (à partir de 4 ans) à 18h45 pour la « Zumbatomic » (à partir de 8 ans) : salle à Jean-Jaurès.
- Les jeudis soir à 18h15 pour l'aérodance
- Les samedis à 10h30 pour la zumba et 11h15 le pilates : salle à Jean-Jaurès

### Renseignements :

Magic form' 05.62.38.00.48 - 06.14.97.57.19



## Amicale du 3<sup>ème</sup> age



Voici les événements vécus en 2017 : galette des rois, tourteaux de Pâques, grillades, sortie dans les Landes... belote, loto, goûters.

L'année 2018 verra la poursuite de ces activités. Nous nous réunissons tous les mercredis de 14h à 17h 30 à la salle 2, pour les amateurs de belote, et salle 4 pour jouer au loto.

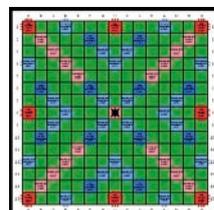
Ensuite nous partageons un petit goûter.

J. Vicente

## Le Scrabble

Le club de Scrabble Souessois a fait sa rentrée « scrabblesque ».

Une équipe formidable vous accueillera les mardis et vendredis à 14 heures à la Salle Foot Rue Corneille à Soues. Ambiance amicale, chaleureuse et conviviale seront au rendez-vous pour les anciens et nouveaux venus.



Pour tous renseignements contacter Michèle au 06.15.50.59.59 ou Patricia au 06.76.96.54.81  
A bientôt

Patricia BARALDO



## Soues Barbazan Bigorre HB

Toutes les catégories portent fièrement les couleurs de Soues aux quatre coins de la région Occitanie. Ce n'est pas une mince affaire que d'assurer tous ces déplacements et ces rencontres.

Le club compte aujourd'hui 200 licenciés pour 19 équipes du Babyhand aux Loisirs.

La saison 2017-2018 a démarré sous de très bons auspices

Les garçons de l'équipe 1 visent le podium en région Honneur ce qui les assurerait de jouer à l'échelon supérieur la saison prochaine. L'équipe 2 de son côté doit vite oublier son non match à Auch, car ils ont une grosse carte à jouer pour espérer venir l'année prochaine titiller la région.



L'équipe 3 a du mal à trouver une identité car c'est surtout un réservoir. Courage, la seconde phase sera sûrement plus intéressante.

Gros challenge pour les 4 coachs des garçons, Ludovic, Bruno, David et Sylvain mais l'enjeu en vaut la chandelle !

Les séniors filles font beaucoup d'efforts. On peut leur faire confiance et peut être seront-elles la surprise du printemps !

Les 18 G visent le haut de leur championnat. Les 2 équipes sont en tête de leur poule Honneur région. Il reste un palier à franchir mais les garçons travaillent dans le bon sens.

Les 18 F, comme leurs homologues masculins, 2 équipes cette saison.

Les 15 G vont démarrer la seconde phase en Honneur ligue. Superbe performance, mais les choses

compliquées vont commencer avec des déplacements difficiles.

Les 15 F sont une équipe jeune et inexpérimentée.

Les 13 G, un groupe agréable qui représente l'avenir des équipes. 2 équipes avec du caractère.

Les 13 F ont du mal en ce début de saison.

Les 11 mixte, 1 équipe cette année soit 10 gosses, qui s'éclatent. Maintenant il va falloir comprendre que l'on joue pour les copains et oublier le babyhand, car le groupe est super.

Les -9 mixte, ce sont les plus jeunes, mais eux ils ont compris que cela ne sert à rien de jouer tout seul, alors qu'il y a des coéquipiers.

Le Babyhand, des gamins qui courent après des ballons de toutes les couleurs et qui apprennent surtout à se connaître et à vivre en groupe.

J'ai gardé les loisirs pour la fin. Pour moi, président de club, c'est un peu la surprise cette saison ! Une bonne vingtaine de mordus participant aux rencontres et entraînements du mardi soir dans un état d'esprit remarquable.

Bien sûr nous continuons nos manifestations extrasportives, comme le vide grenier et le marché de Noël. Avec en plus, une surprise pour 2018.

Au bilan, le club se porte bien, même s'il manque des bénévoles. Mais les gamins nous tirent vers le haut.

Notons l'effort du club dans la formation : nous avons obtenu le label argent pour l'école de Handball.

Félicitations à tous !

Enfin, pour la saison prochaine, un grand changement est en préparation et un « mariage » avec un proche voisin pourra encore tirer notre club vers le haut, avec toujours l'aide de la commune de Soues.

Un grand merci à Mr Lescoute ainsi qu'à l'ensemble des élus pour tout le soutien qu'ils nous apportent et apporteront dans le futur.

**Michel Mairal**

Président du SBBHB

Si vous voulez nous rejoindre ou venir encourager nos équipes, c'est facile !

Infos sur notre site internet :

<http://souesbarbazanbhb.clubeo.com/>

Ou sur le groupe Facebook du SBBHB

## Dessine-moi un mouton



**L'**association a repris ses activités le 1<sup>er</sup> Octobre  
 PEINTURE A L'HUILE, ACRYLIQUE, AQUARELLE, DESSIN  
 Histoire de l'Art (une fois par mois)

De nouveaux adhérents sont venus grossir les rangs des adeptes, et nous leur

souhaitons la bienvenue.

L'atelier des cours se situe à la « maison témoin » au bord du lac de Soues dans un cadre très agréable, propice au développement de talents ! Nous remercions la Mairie de Soues. Chaque atelier est encadré par des intervenants

de talent.

Des séances de peinture en extérieur sont organisées dans chaque atelier.

Une exposition du travail réalisé est organisée tous les deux ans.



## SOSL - Section GYM

### POUR LA NOUVELLE SAISON 2017/2018

Après la trêve estivale, le retour vers la salle de gym permet de redessiner un galbe, raffermir des muscles peut-être un peu négligés, conséquence de farniente, festivités...

Avec le sourire et une motivation retrouvée, le corps est remodelé grâce à un travail sérieux au sein d'une équipe dynamique.

Quatre cours ont lieu par semaine et concernent deux groupes :

**Adultes femmes** : lundi et Jeudi de 20h à 21h

**Seniors** : lundi de 9h30 à 10h30  
 vendredi de 9h à 10h

Si vous voulez pratiquer la GYM en toute simplicité dans la bonne humeur et partager des moments conviviaux, rejoignez-nous!

**Contact** : Jeanine au 05.62.33.00.97.

## SOSL Karaté Sporting Club



Les enfants du Karaté Sporting Club de Soues

**D'**une façon sommaire, le karaté-do provient de l'art de combat à mains nues, transmis secrètement depuis longtemps dans l'île d'Okinawa. Il s'agit d'un subtil art de l'autodéfense qui permet de vaincre l'ennemi au moyen des techniques les plus diverses en utilisant les différentes parties du corps d'une manière rationnelle et efficace ... Mais le véritable karaté-do n'est pas un simple art du combat. Son premier objectif est de forger le corps et l'esprit. En effet cet art a été pratiqué et approfondi historiquement dans le but de parvenir à la dignité d'un sage.

Les adeptes du karaté-do doivent réfléchir au sens de ces deux maximes : « l'art du poing est celui d'un sage » et « le karaté ne commence pas par

une attaque ». Ils ne doivent jamais les oublier !

**Le KARATE, une pratique pour tous.**

Adaptés à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à cette "école de vie" chère aux arts martiaux.

Les enfants y trouveront une pratique éducative et ludique qui leur permettra de canaliser leur énergie et de construire leur confiance en eux.

Les féminines y trouvent réponse à leurs attentes puisqu'elles représentent plus de 28% de nos effectifs nationaux.

Le karaté-do répond, aussi, à la demande spécifique de pratique de défense personnelle souvent recherchée par les pratiquants.

Que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique, vous trouverez les réponses à vos attentes dans la pratique de cette discipline martiale.

Pour la saison 2017/2018 le « Karaté Sporting Club de Soues » du S.O.S.L a renforcé ses effectifs, 21 licences avec beaucoup de jeunes. Les cours ont lieu le lundi et le mercredi de 18h à 20h au dojo, et pour les adultes, un cours supplémentaire le vendredi 18h30 à 20h salle école Jean Jaurès. Renseignements : 05 62 33 05 06 après 20h

**D. Allaire**

## SOSL Volley féminin de Soues

**L**a saison reprend pour le volley féminin de Soues, 2 équipes sont engagées en championnat départemental avec un effectif de 18 joueuses motivées qui évoluent dans une ambiance chaleureuse et amicale.

- P. Eizaguirre entraîne l'équipe 1, le jeudi de 21h à 23h

- J.N. Sierra entraîne l'équipe 2, le lundi de 21h à 23h.

Nous tenons à féliciter l'équipe 1 qui a fait une très bonne saison 2016-2017 avec seulement une défaite en championnat et en remportant la coupe départementale en mai contre Lannemezan (3 sets à 1).

Après avoir perdu le 1<sup>er</sup> set, l'équipe a su réagir et développer toutes ses compétences. Nous avons pu noter une réelle cohésion des joueuses tant en défense qu'en attaque. Elles ont offert un très beau match aux spectateurs venus nombreux. Nous pourrions également souligner le bon parcours de l'équipe 2 avec un potentiel

prometteur.

Nous souhaitons à ces 2 équipes une saison 2017-2018 tout aussi brillante.

**Pierre Eizaguirre**



## SOSL Athlétisme

La Section Athlétisme du Soues Omnisports accueille :

- Les **Eveil Athlétisme** (2009/2010) et Poussins (2007/2008) le samedi de 16h00 à 17h30
- Les **Benjamin(e)s** (2005/2006), **Minimes F&G** (2003/2004), **Cadet(e)s** (2001/2002), **Juniors F&G** (1999/2000).
- Les **Vétérans(tes)** le mercredi de 16h00 à 17h30 et vendredi de 17h30 à 19h00 sur le stade de Soues.

Nous vous initiions et perfectionnons à toutes les disciplines de notre sport : courses (sprint, haies, 1/2 fond, fond, marche athlétique), sauts et lancers.

**La saison 2016/2017 a été riche en résultats :**

### En Cross

La 2<sup>e</sup> place en Minimes Garçons de Paul CENAC-MORTHE aux Départementaux.

7 athlètes qualifiés en 1/4 de finale et 4 athlètes en 1/2 finale des Championnats de France.

### En Salle

Championnats d'Occitanie : Paul CENAC-MORTHE (7<sup>e</sup> en hauteur) et Damien SANTARELLI (5<sup>e</sup> aux 50m)

### Sur Piste :

(Départementaux) :

1 podium au Triathlon Paul CENAC-MORTHE (3<sup>e</sup>)

1 titre en cadette Clara LACAZE (Perche) et 2<sup>e</sup> au Disque

1 podium sur 400m CAZAJOUS Chloé (3<sup>e</sup>)

### Championnats d'Occitanie :

Cadet(e)s à Elite : 3 qualifiées dont 1 podium en cadette Clara LACAZE à la Perche (3<sup>e</sup>)

Benjamins/Minimes : 6 qualifiés dont 2 podiums Paul CENAC-MORTHE en hauteur (3<sup>e</sup>) et Damien SANTARELLI aux 100m (3<sup>e</sup>)

Pointes d'Or Minimes : 1 qualifié Paul CENAC-MORTHE

Championnats de France Espoir 1 qualifiée Chloé CAZAJOUS aux 400m haies

La nouvelle saison 2017/2018 est ouverte avec « les cross de l'Athlétisme 65 Pays de Gave », une première place en cadet pour Vincent PETCHOT-GARDIA, le cross de LANNEMEZAN avec la 2<sup>e</sup> place de Vincent PETCHOT-GARDIA .

**Bienvenue à tous ceux qui veulent pratiquer l'athlétisme dans un milieu convivial**

## SOSL AÏKIDO



Section active de Soues Omnisport et Loisirs, et club affilié à la Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkibudo et Affinitaires, Soues Aïkido accueille un large public : des enfants à partir de 7 ans aux adultes débutants et confirmés.

L'aïkido est une pratique martiale née au Japon, complète et accessible à tous qui se pratique sans distinction de niveau, ni différenciation d'âge, de poids ou de genre et sans compétition. Si l'aïkido se pratique principalement à mains

nues, il comprend également un apprentissage des armes : des couteaux, sabres ou bâtons en bois.

Le dojo de Soues a organisé la saison dernière deux stages, animés par Philippe Léon 7<sup>ème</sup> dan et Philippe Bayet 5<sup>ème</sup> dan, (ce dernier étant également enseignant au sein du club deux fois par mois), et renouvellera cette expérience réussie au printemps prochain. Les cours ont lieu les mardi et vendredi de 19 h à 20 h pour les enfants et de 20h15 à 21h45 pour les adultes. Pour celles et ceux qui sont intéressés, qui ont des questions ou sont simplement curieux, n'hésitez surtout pas à leur rendre visite.

**D. Gadreau**

## SOSL SOUES BMX – Une pluie de champions départementaux à Soues



C'est à Barbazan que s'est déroulée le dimanche 15 octobre la sixième et dernière manche de la Coupe d'Occitanie, mais également le Titre de Champion Départemental sur la même compétition. 36 Pilotes de la section du Soues omni Sports BMX

étaient inscrits et allaient se distinguer tout au long de la journée ensoleillée sur une piste très technique.

Sept Titres de Champions Départementaux pour la section avec :

- Fourcade Loïc qui réalise le doublé en s'imposant en 20" et 24" chez les Minimes.
- Rajol Mathias qui s'impose en Poussins avec panache
- Soulagnet Adam en Pré-licenciés terminera avec une bonne avance
- Bourgalet Suzanne en Pupilles Filles
- Machado Cécilia en Benjamins

- Saïdani Tony en Cadets

A noter également la belle 2<sup>ème</sup> place de Cassou Vasquez Gauthier qui termine Vice-Champion Départemental, complétant ainsi la collection de Podiums.

C'est sur ces excellents résultats collectifs que se termine la saison 2017 pour l'ensemble du Club.

La rentrée de septembre a été particulièrement réussie avec l'arrivée de 40 nouveaux licenciés qui ont obligé le Club à se structurer différemment afin d'offrir un enseignement particulier aux 3 groupes existants, entraînant la formation de 3 nouveaux éducateurs.

Place maintenant à la saison 2018, même si les Pilotes Nationaux ont une dernière épreuve au mois de décembre avec l'Indoor de St-Etienne.

**G. Soucaze,**

Président de la section « bi-cross » du SOSL

## Association Pégase



Les résultats de l'année 2017 ont été les suivants :

- en décembre 2016, une victoire et une 4<sup>ème</sup> place pour Dina et Léna au Salon du Cheval à Paris (Villepinte) en poney élite (hauteur 1m05) avec

leurs ponettes Bikini star et Brooklyn, âgées de moins de 7 ans.

La mise en place de L'association « Pégase Compétition » se traduit par :

- des recherches de sponsors tout au long de l'année,
- des vide-greniers,
- des promenades à poney pour les enfants à l'hippodrome de Laloubère.

Ceci afin de financer tout ce qui est déplacements, nourriture, etc. en vue des Championnats de France à Lamotte-Beuvron.

Il nous faut participer à de nombreuses compétitions tout au long de l'année en vue d'être qualifiées aux championnats de France. Nous devons parfois partir pour la journée de très bonne heure (4h du matin) ou en déplacement assez loin (2 jours).

Pour les événements 2018, nos objectifs sont bien évidemment les Championnats de France de nouveau à Lamotte-Beuvron, Equita Lyon, et de nombreuses tournées des AS tout au long de la saison.

Si des jeunes veulent découvrir ce sport équestre téléphoner à **Charlotte Vignes** au : 06 27 08 80 31

**J.Cl . Pailhès**

Souhaitons bonne chance à Sarah, Julie, Faustine, Alice, Gabriel, Maxine Léna et Dina pour cette nouvelle saison !





## Les Gambettes Souessoises

Ont organisé le dimanche 3 septembre 2017 leur 8<sup>ème</sup> « Gambettoise ».

Il y avait 34 marcheurs et 127 coureurs sur 12 km ; 40 randonneurs sur 9 km.

La course a été remportée chez les hommes par Vincent Cazajus et chez les femmes par Véronique Perez.

La marche a été remportée chez les hommes par Patrice Brochot et chez les femmes par Sandra Jean.

**L'épreuve de la 9<sup>ème</sup> édition 2018 aura lieu le 2 septembre 2018. Nous souhaitons voir beaucoup de Souessois et Souessoises**

Les gambettes Souessoises font des sorties dans les chemins et routes aux alentours de Soues. Lundi et mercredi RDV à 9h00 Rue honoré Laporte à Soues.

Lundi et mercredi RDV à 18h30 Salle polyvalente en horaire d'hiver et à côté de l'école en horaire d'été.

Mardi et jeudi RDV à 14h30 à côté de la salle polyvalente.

Vous pouvez joindre les gambettes souessoises

par mail [gambettes.souessoises@gmail.com](mailto:gambettes.souessoises@gmail.com)  
sur son site <http://gambettes-souessoise.e-monsite.com/>  
ou par téléphone au 06 40 23 15 05

### **Bureau des gambettes souessoises**

Président Cattazzo Christian

Vice-Président Bordis Martine

Vice-Président Boulais Jean Louis

Trésorier Raoux Jean Pierre

Trésorier Adjoint Bordis Christian

Secrétaire Gillier Monique

Secrétaire Adjoint Hilario Nathalie





## SOUES CIGOGNES FOOTBALL

**C'est au cours de l'assemblée générale de Juin dernier que nous avons clôturé la saison 2016/2017 pour lancer la nouvelle 2017/2018. L'équipe reste en place avec un nouveau secrétaire général et un nouveau Vice-président.**



### Composition du bureau :

#### Président d'honneur :

LESCOUTE Roger

#### Co-Président :

VIGNEAU Sébastien

MOURET Philippe

#### Vice-Président :

PARADAS Mickael

**Trésorier :** DASTAS Nicolas

**Secrétaire :** RETOURNE Benoit

**Responsable de l'école de foot :**

BELLOC-BAT Cyrille

**Responsable Jeunes :**

BUZYDEBAT François

Cette nouvelle saison sera tout d'abord un virage pour le monde du football départemental et régional avec la refonte des ligues de Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon devenant la nouvelle Ligue Occitanie.

Cette refonte rentre en vigueur administrativement parlant dès cette année et sportivement pour l'année 2018/2019. Elle risque d'amener certaines fusions de petits clubs des Hautes-Pyrénées, pour survivre (augmentation des cotisations et frais de gestion entre 9 à 11%). Cette annonce faite par le président du district Hautes- Pyrénées, ne va pas dans le sens de l'économie. Etre une association aujourd'hui devient de plus en plus difficile.

Malgré cela le Soues Cigognes Football a réalisé une fin d'année 2017 (janvier à juin), plus qu'honorable et prometteuse.

En novembre dernier nous annonçons les effectifs en forte hausse : en juin, 315 licenciés recensés. L'ensemble des catégories, de U6 à Vétérans représente un total de 12 équipes.

L'école de foot a réalisé un gros travail sur la continuité mais avec de nouvelles habitudes à prendre, du fait des nouveaux vestiaires mis à disposition par la mairie en octobre 2016.

### Les équipes 2016/2017 :

Une note particulière pour les féminines qui ont fini 1<sup>eres</sup> de leur poule en excellence Haute Garonne (montée en Promotion Honneur, ratée de peu en finale d'accession à St Gaudens contre le Girou (31). Mais une autre finale, avec une issue bien meilleure, celle de la 1<sup>ère</sup> coupe de Bigorre, fut remportée .



### Un Virage pour cette nouvelle

**année :** Décisions de créer un comité directeur, composé de Mr Almendro Éric, Mr Monnereau Guy, Mr Buzy-Debat François et Mr Forestier Hubert et d'un membre du bureau au minimum et, opté pour un changement de blason du Soues Cigognes Football avec la réintégration de la couleur blanche.

Il sera accompagné par les nouvelles tenues, qui seront mises en place pendant le courant de la saison, avec l'appui de nos

partenaires.

L'ensemble des équipes sera doté de ce maillot afin que tous les licenciés puissent évoluer avec les mêmes couleurs.

Pour cela il a été décidé de revenir à nos couleurs historiques avec des maillots rouge et blanc à bandes verticales de marque ADIDAS.

### Les objectifs premiers pour l'année en cours :

- La mise en place du projet éducatif fédéral, accessible par le biais de la plateforme

- Le Label Jeunes FFF (U6-U19) voté en décembre 2014 par la FFF.

### Dates à venir :

Samedi 9 Décembre : 1<sup>er</sup> LOTO de Noël de l'école de foot

**Samedi 10 Février :** 2<sup>nd</sup> LOTO de l'école de foot

**Vendredi 24 Février :** Tournoi vétérans en salle

### Prochainement :

Vendredi 24 Février : Tournoi vétérans en salle

« 2<sup>eme</sup> Participation à la fête du sport, Septembre 2017 Stand Crêpes ».



**Comme à notre habitude l'ensemble du Soues Cigognes Football souhaite les meilleurs vœux sportifs à tous ses licenciés. Meilleurs vœux de santé et réussite, aux habitants et à la mairie de Soues.**

## Atelier Théâtre Récré – Activités Soues



Cette année encore la joyeuse bande de jeunes comédiens accompagnée par leurs animateurs Consuelo Dubois qui supervise et anime avec entrain tous les groupes, Joséphine Puges animatrice très investie, Aurélie Monnereau et Pierre Baron sont venus apporter leurs compétences et leur enthousiasme à nos élèves depuis la saison dernière. Pour le plaisir de tous, ils ont préparé des spectacles de qualité et fait retentir les trois coups sur plusieurs scènes de notre agglomération (MDA de Tarbes, Centre Albert Camus de Séméac, Festival Carapatte avec ses trois jours de programmations,...) !!!

Nos jeunes comédiens en herbe ont même investi le préau de l'ancienne école Jean Jaurès pour le transformer, l'espace d'une soirée, en scène théâtrale. Ce fut un spectacle de grande qualité que nous présentèrent les comédiens avec une mention spéciale à Pierre Baron pour son investissement auprès du groupe ! Ils ont réussi, une fois de plus, à communiquer leur passion du théâtre à un public chaleureux venu nombreux les applaudir malgré le froid et la pluie.

Le théâtre à Soues c'est une grande famille qu'on ne quitte vraiment jamais pour de bon... Nous avons eu le plaisir depuis plusieurs années de revoir nos anciens comédiens passer de l'autre côté de la scène pour, à leur tour, venir enseigner le théâtre à nos acteurs en herbe du moment. Ce fut le cas de

Mathieu Sempastous, Claire Touyarot, Hugo Algarra, Alexandre Darkos et depuis la saison dernière Aurélie Monnereau qui anime avec brio un groupe au sein de l'atelier.

Un grand merci à tous, comédiens, familles, parents, public mais surtout à notre municipalité qui nous soutient depuis le début de cette grande aventure et qui permet de démocratiser un accès à la culture pour tous ! La preuve en est puisque nous invitons, chaque année, les écoles de la commune à venir partager nos spectacles pendant le temps scolaire ! C'est un temps fort d'échanges et les jeunes écoliers saluent toujours avec beaucoup de plaisir et de spontanéité le travail de leurs camarades comédiens sur scène ! Et c'est toujours avec plaisir et envie de découvrir cette activité théâtre que les écoliers s'inscrivent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et s'initient aux prémices du jeu d'acteur puisque notre animatrice Consuelo intervient sur ces moments-là aussi.

Tous les membres et les comédiens de Récré-activités en profitent pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 mais aussi et toujours... :

Des sourires, pour chasser la tristesse  
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place  
De la confiance, pour faire disparaître les doutes  
Des gourmandises, pour croquer la vie  
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles  
De la générosité, pour le plaisir de partager  
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires !!!  
Et des soirées théâtre à ne plus en finir pour vous divertir !  
Bonne année 2018 à tous !

A bientôt pour la suite des aventures !

**Renseignements :**  
auprès de Consuelo  
au 06.43.42.06.44

## Association Second Souffle 65

Voici les événements que nous avons organisés dans le cadre de nos projets humanitaires.

Un vide-grenier le 25 mars 2017 pour récolter des fonds pour le projet MAROC. Projet réalisé en avril 2017 : distribution et envoi de matériel médical, scolaire, sportif ainsi qu'une intervention auprès

d'une école dans le cadre des revêtements des murs de cette école (peintures...)

Pour l'année 2018, nous avons en projet un vide-grenier à la salle polyvalente de SOUES en vue de récolter des fonds pour un nouveau projet : la construction de puits en MAURITANIE.

## Bilan positif au Comité des fêtes



*L'équipe du comité des fêtes toujours là pour vos festivités.*

**L**e Président Philippe LOPES, qui ne se représentera pas en 2018, fait le bilan de l'année écoulée.

« Le comité des fêtes c'est avant tout une équipe de bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre pour concevoir et réaliser des manifestations d'intérêt public. C'est une association dynamique et motivée qui offre aux Souessois d'attrayantes manifestations tout au long de l'année. Le bilan 2017 est plus que satisfaisant tant sur le plan des manifestations que de l'humain ou du financier. Cette réussite est due à la cinquantaine de membres désintéressés, dont le travail est considérable et que je remercie chaleureusement pour leur implication et leur bonne humeur. Je suis fier d'avoir été président du comité des fêtes durant ces trois dernières années au cours desquelles le comité a pleinement rempli son rôle d'animateur de la commune avec une programmation particulièrement riche tant sur les divers plans festif, culturel, sportif ou caritatif. Il remercie également la municipalité pour son engagement à nos côtés et son soutien matériel et financier.

### Retour sur les manifestations

**2017** : le réveillon (Décembre), la course HTAP (Janvier dont tous les bénéficiaires ont été reversés à l'association HTAP France pour la recherche médicale), la participation au tournoi de foot en salle organisé par les vétérans du SOUES CIGOGNES FOOT (février), le LOTO (Mars), la confection de crêpes offertes aux enfants des écoles lors du carnaval (mars), la soirée paëlla (avril), la cérémonie de remise des clés du nouveau local en présence des élus (mai), le vide-greniers (mai), la croisière sur le canal du midi avec tous les membres du comité (mai). La traditionnelle fête de Soues du mois de juin (avancée d'une semaine à cause de celle de Tarbes), a rencontré un énorme succès ! La course « La Souessoise » programmée le dimanche après la fête a rassemblé tous ses fidèles (juin), l'animation pour le tour de France (juillet), la fête nationale du 14 juillet, le cinéma en plein air (septembre), le bal ULTRAGLOW pour les jeunes (octobre), le repas au restaurant le KENNEDY (Novembre), le dépôt d'une gerbe lors de la cérémonie du 11 novembre (Novembre) et enfin notre participation au Téléthon (Décembre).

**A vos agendas pour l'année 2018.**

**Le dimanche 31 décembre 2017** : réveillon dansant de la Saint Sylvestre. Le repas débutera par un spectacle variétés Music-hall assuré par la troupe TENDANCES et sera suivi par une soirée dansante animée par le podium X-TREME (nombre de places limité). Les repas seront obligatoirement payés à l'inscription. Nous demandons aux participants d'être présents impérativement pour le début du repas à 21h. La salle sera ouverte à partir de 20h. La salle sera chauffée, le vestiaire gratuit et le parking surveillé. Renseignements au 06.12.33.09.97.

**Dimanche 28 janvier 2018** : Course HTAP

**Samedi 10 mars 2018** : LOTO

**Dimanche 20 mai 2018** : VIDE GRENIERS

**Vendredi 15, Samedi 16 et Dimanche 17 juin 2018** : fête locale

**Samedi 23 juin 2018** :

COURSE « LA SOUESSOISE » avec des nouveautés et quelques surprises !!!

**Samedi 14 juillet 2018** : FÊTE NATIONALE avec feu d'artifice

**Samedi 13 octobre 2018** : Soirée dansante à définir

**Dimanche 11 novembre 2018** : CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE (dépôt de gerbe)

**Début décembre 2018**: TELETHON

Encore nos remerciements à M. le Maire et au Conseil Municipal, aux partenaires et aux sponsors qui soutiennent financièrement ou matériellement nos manifestations.

Nous vous présentons, avec un peu d'avance, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

**Ph. Lopes**

**Pour tous renseignements :**  
[cdfsoues@laposte.net](mailto:cdfsoues@laposte.net)  
[www.soues.com](http://www.soues.com)

## Roller Artistique des Hautes-Pyrénées



La saison sportive s'est clôturée sur la finale du Championnat de France à Gujan-Mestras, la semaine du 14 juillet où trois patineurs, qui avaient réussi à passer la difficile barre des qualifications, ont représenté le club et les Hautes-Pyrénées, avec, à la clé, un titre de champion pour Emmie IDRAC en catégorie espoir, une place de vice-champion pour Jérémie CAZENAVE en catégorie

jeunesse, et une prometteuse 7<sup>ème</sup> place pour Cleia CAMPANA-MOULY.

Début septembre, c'est 2017/2018 qui a débuté avec un effectif de 80 patineurs, garçons et filles dont l'âge varie de 4 ans à plus de vingt ans, pour des niveaux qui vont de débutants à nationaux et couvrent ainsi toute la gamme des paliers proposée par la Fédération Française de Roller Sports.

Les entraînements se succèdent donc pour préparer au mieux les futures compétitions et notre gala annuel qui aura lieu en juin 2018.

Mais, dans l'immédiat, place à notre désormais traditionnel arbre de Noël à la salle polyvalente de Soues le dimanche 17 décembre avec dans l'après-midi de 14h00 à 16h00 un petit spectacle destiné aux familles et pourquoi pas au public.

Si le patinage artistique à roulettes vous intéresse, un numéro de téléphone et une adresse mail 06.74.85.29.90 ou rahp065@gmail.com.

## Pérégrinations : si loin, si proche



Chaque année, Marie Moulié est attendue avec impatience, par les enfants, et les autres...

Près de 9 000 km séparent notre belle ville de Soues du Guatemala. Malgré ce long chemin, chaque année, depuis 10 ans, Marie Moulié, la présidente, et quelques-uns de ses dirigeants et amis de l'Association Pérégrinations, franchissent l'Océan Atlantique. A leurs frais exclusifs, ils vont retrouver la petite communauté de planteurs de café « La Florida » pour apporter leur aide. Une aide humaine et matérielle qui permet à ces 45 familles de vivre, voire de survivre, car les conditions sont difficiles, sous les tropiques et en altitude.

Toute l'année, Pérégrinations organise des soirées, pour produire des fonds à investir dans les projets de la communauté. Théâtre, danse,

concerts, chorales, repas, tout est mis à profit pour constituer un pécule. Ces sommes récoltées sont apportées en Amérique Centrale, pour être injectées par les voyageurs dans les projets élaborés en collaboration avec la population.

Et les besoins ne manquent pas, car les conditions de vie ne sont pas simples.

Depuis une décennie, les Bigourdans ont participé, pêle-mêle, à la réfection des aires de séchage du café, à l'équipement des familles en poêles à bois, à l'adduction d'eau courante pour toutes les familles, à l'aide substantielle accordée à l'école abritant près de 70 enfants...

Dernier investissement, cette année 2017 : la pose de panneaux solaires, un sur chaque maison, permettant, enfin, à ces familles de ne plus vivre dans le noir et, d'un peu, sortir du Moyen Age.

Il reste tant à faire ! L'association s'investit toujours autant et peut-être même de plus en plus, bénéficiant d'un apport d'adhérents conséquent. Dès cette mi-janvier, ils sont 4 à partir, à la rencontre de ces personnes adorables, qui ne se contentent pas de vivre de charité, mais qui travaillent dur, dès le chant du coq, pour assumer leur existence. Si le cœur vous en dit, vous pouvez apporter votre concours dans cette œuvre humanitaire :

Pérégrinations : 21 Rue Emile Diverchy 65430 SOUES .mob. : 06 84 68 03 23 ou 06 80 95 58 67  
mail : peregrinations@gmail.

J-M. Tisné

## La restauration scolaire

Depuis cette rentrée scolaire nous avons modifié les horaires de classe des élèves de l'école élémentaire : ils sortent de classe un quart d'heure plus tard ce qui permet aux enfants de la maternelle de déjeuner tranquillement avant l'arrivée des plus grands .

Les petits de maternelle quittent la classe à 11h45, arrivent en bus à midi, déjeunent tranquillement jusqu'à 12h45 environ, puis retournent dans leur école où les plus jeunes sont couchés et les autres occupés à des jeux calmes .

Dans la salle de restauration ils sont accueillis par le personnel de service cantine et encadrés en plus par les agents de la maternelle qu'ils connaissent .



*Un peu difficile à manger le dessert, mais que c'est bon!*



*Service des plus grands.*

Les grands de l'école élémentaire arrivent vers 12h30, alors que les petits sont prêts à quitter la salle Ils sont encadrés par les dames qui ont en charge les moments de garderie, par le personnel de service cantine et par 2 bénévoles qui viennent renforcer le dispositif.

Cette organisation évite, au mieux, que ne déjeunent, en même temps, les petits et les grands, ce qui

diminue considérablement les nuisances sonores malgré le grand nombre de présents chaque jour.

En effet : 131 enfants sont inscrits pour l'école Michel Barrouquère Theil et 81 pour la maternelle , tous ne déjeunent pas tous les jours, mais on compte au moins, 60 petits et 110 grands à chaque repas .

Espérance Alvarez est la responsable cantine secondée pas Carmen Cases.

Marie-noëlleLacaze, Sylvie Cabassy, Laura Clutier, Johanna Camuzat, Atsem de la maternelle encadrent les petits.

Bernadette Allaman, Nadine Bellosta, Pascale Bertrand, Pilar Eizaguirre, Aurélie Chinnici, Anne-Lyse Herrans s'occupent des plus grands.

Deux bénévoles viennent en renfort Françoise lavigne et Josette Muller, merci à elles pour leur dévouement.

**A. Compagnet**

## Ecole Maternelle

Le vendredi, Stéphanie Renée, professeure municipale de musique, intervient à l'école maternelle.

Depuis cette année, en plus de l'heure consacrée à l'animation de la chorale, la Mairie de Soues a ajouté une séance d'éveil musical pour les petits.



*Les petits font l'éléphant en écoutant la contrebasse*



*Les grands s'échauffent avant de chanter*

Les grands et les moyens préparent leur tour de chant pour le Père-Noël, qui viendra à l'école les bras chargés de cadeaux et de chocolats le vendredi 22 décembre.

## Départ à la retraite de deux enseignants



Deux enseignants, Mme LASSARETTE et Mr PREAU ont fait valoir leurs droits à la retraite. Ils ont été conviés à une réunion amicale par Mr le maire et Mme Compagnet, adjointe en charge des écoles, qui tenaient à les remercier de leur engagement auprès des enfants de l'école Michel Barrou-

quère-Theil. pendant toutes ces années. De nombreux invités, les élus, les enseignants, le personnel municipal de l'école et les représentants de parents d'élèves avaient tenu à être présents pour dire toute leur amitié à ces nouveaux retraités. Mme Lassarette était arrivée à Soues en 2010 et a connu toute la période de la construction de nouvelle école. Mr Préau était à Soues depuis 1999, il a été directeur à l'époque où il y avait deux écoles dans le village. Ils ont tout les deux enseigné aux nombreux jeunes écoliers du village et les ont préparé pour la poursuite de leurs études avec dévouement et attention. Maintenant, comme le leur a

expliqué Mr le Maire, il leur faut apprendre à leur tour, apprendre ce nouveau métier de retraité et se réjouir de cette nouvelle page du livre de la vie. Me Compagnet leur avait réservé une petite surprise en leur remettant avec beaucoup d'humour une HDDVS : comprendre : haute distinction de la ville de Soues. Tous les deux étaient fort émus et ravis de partager ce moment avec leurs collègues et les nouvelles enseignantes qui leur ont succédé pour cette rentrée de septembre. Nous souhaitons à Me Lassarette et Mr Préau une longue et belle retraite. D&P

D. & P.

## La technologie au service des apprentissages

La commune a équipé chaque classe de l'école Michel-Barrouquère-Theil de vidéo-projecteurs interactifs, pour un montant de 19 400€. L'Etat a subventionné à hauteur de 5000€ par le biais de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Un gros effort de la commune pour un matériel de haute technologie numérique au service des apprentissages scolaires.

Les enseignants apprécient cet outil qui permet aux enfants de produire des documents de travail, d'intervenir en direct sur les productions, et d'en garder trace sous la forme initiale ou finale.



## Journée internationale des droits de l'enfant

Imaginez un monde où chaque enfant a un endroit décent où dormir, suffisamment à manger, une salle de classe et un accès facile aux soins médicaux ! C'est pour défendre cet objectif que l'assemblée de Nations unies a adopté la convention internationale des droits des enfants le 20 novembre 1989. Et bien, il y a encore beaucoup de travail à faire et notre village s'est inscrit dans cette journée en organisant une très belle exposition où les superbes dessins

faits par écoliers ont côtoyé les portraits de Joselyne Zaporta et les poèmes de Nathalie Padiolleau . Il s'agissait aussi de faire réfléchir les enfants sur l'importance de défendre ces droits spécifiques à ceux qui sont le plus vulnérables. De nombreux visiteurs sont venus admirer cette exposition les 20 et 21 novembre et tous ont été touchés par ces tableaux aux regards inoubliables et ces dessins aux sourires expressifs qui représentaient tristesse ou joie de vies d'enfants. Un grand

bravo aux artistes, petits et grands et aux commissions culturelles et scolaires qui ont accompagné ce projet.

D. & P.



## A la recherche du rythme scolaire : Suite ...

Un décret ministériel de Juin 2017, permet aux communes qui le souhaitent, un retour à la semaine de 4 jours, pour leurs écoliers (sans classe le mercredi matin)

C'est le directeur académique de l'éducation nationale qui autorise ce retour après demande conjointe du maire et des conseils d'écoles.

Nous avons donc organisé une consultation auprès de tous les partenaires de l'école : parents, enseignants, agents municipaux, afin de recueillir l'avis du plus grand nombre.

Les réponses ont été massives et se prononcent largement pour un retour à la semaine de 4 jours :

73% des parents d'élèves

100% des enseignants et presque tous les agents municipaux .

Le principal argument avancé étant la fatigue des enfants.

A la lumière de ces résultats, le conseil municipal réuni le 03 Octobre 2017, prend acte, rédige un accord de principe avant que la procédure permettant ce changement ne s'enclenche .

### Voici le texte de cette motion :

Le Conseil Municipal

A l'unanimité

#### **APPROUVE**

Le retour à la semaine des 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018 et la motion proposée.

#### **ADOpte LA MOTION SUIVANTE**

" Le Conseil Municipal de SOUES prend acte

de l'enquête menée auprès des familles et des enseignants, faisant apparaître que 73% des parents et 100% des enseignants sont favorables à la semaine des 4 jours.

Le Conseil Municipal souhaitant respecter les résultats de cette enquête et la position très majoritaire des acteurs, se déclare pour le retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée scolaire 2018.

Le Conseil Municipal remercie tous les bénévoles du monde associatif, ainsi que le personnel municipal, pour leur engagement et leur implication dans la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires, et affirme que cela a été d'une très grande richesse culturelle et sportive pour les enfants.

Le Conseil Municipal estime que cette réforme repose principalement sur l'engagement financier des municipalités à un moment où l'Etat diminue très fortement ses dotations aux communes.

Le Conseil Municipal estime que si tous les moyens n'étaient pas réunis pour réussir cette réforme, la question du rythme de l'enfant doit être posée et en particulier de l'étalement des temps d'apprentissage et de l'ouverture à la vie culturelle et associative. "

En conclusion, l'aménagement du temps de l'enfant est l'objet de recherches et tâtonnements. Depuis la réforme de 2012, nous sommes soumis à un véritable " feuilleton " dont nous vous donnerons la suite au prochain numéro !

**A. Compagnet**

## Présentation des écoles

### Présentation de l'école maternelle : 128 élèves

21 section des grands + 4 moyens : Marie-Pierre Robette aidée de Marine Lovato

21 section des grands + 4 moyens : Marie-Jo Villenave aidée de Sylvie Cabassy

25 section des moyens : Céline Domec aidée de Christine Xavier

29 section des petits : Marie-Pierre Castaing, directrice, aidée de Johanna Camusat le matin, et de Laura Clutier l'après midi, déchargée de classe le jeudi par Laura Minvielle

12 section des petits et 12 tout petits (dispositif de scolarisation précoce) : Carole Gonzalez aidée de Marie Noëlle Lacaze .

3 assistantes de vie scolaire : Audrey Contensou, Aurore Frézouls et Nicole Caniard interviennent dans l'école auprès d'enfants ayant des besoins particuliers.

Isabelle Girault: Animatrice municipale et responsable du temps d'activités périscolaires .

### Présentation de l'école élémentaire : 173 élèves

27 CP : Corine Caggia

12 CP et 12 CE1 : Céline Guillebeaud et Pauline Mésa

26 CE1 : Murielle Bensoussan

26 CE2 : Patricia Saint Crit

11 CE2 et 12 CM1 : Marjorie Martinez

5 CM1 et 19 CM2 : Karin Baqué-Haunold

7 CM1 et 16 CM2 : Claude Duhaupas, directrice, déchargée de classe par Pauline Mésa .

Eric Turon-Labar est le maître remplaçant rattaché à l'école .

2 assistantes de vie scolaire : Régina Henneron et Valérie Villarubias, s'occupent d'enfants à besoins particuliers.

Les garderies et les temps d'activité périscolaire sont assurés par Bernadette Allaman, Pilar Eizaguirre, Nadine Bellosta, Pascale Bertrand, aidées d'Aurélienne Chinnici, Jeannie Nasarre, Nathalie Loncan et Anne-Lyse Herranz .

Marjorie Tainturier est la directrice de l'ALAE qui gère le temps périscolaire, elle est mise à disposition par Foyers ruraux 31/65, de même qu'Elodie Bontemps coordonatrice enfance jeunesse .

Bienvenue aux enseignants nouvellement nommés dans la commune, Carole Gonzalez en maternelle, Céline Guillebeaux, Pauline Mésa et Murielle Bensoussan à l'école élémentaire.



## Le jardin de Soues

**Un nouveau commerce a ouvert en octobre 2017 !**

Bien nommé « Le Jardin de Soues », ce commerce propose un espace primeur avec fruits et légumes, légumes secs et produits régionaux. Et très rapidement, épicerie et rôtisserie viendront compléter cette offre. Installé à côté de la boulangerie, au 19 rue Jean Maumus, vous y serez accueilli dans un espace neuf et lumineux très agréable. Les produits viennent de la région et fruits et légumes sont choisis avec soin au marché de Toulouse. La très grande majorité des produits sont produits en France et fruits et légumes sont d'une belle qualité. Le magasin est ouvert tous les jours de 7h à 13h et de 15h à 20h, même le dimanche. Une livraison à domicile est proposée aux personnes qui le souhaitent en téléphonant au 05.62.37.03.90. Nous souhaitons la bienvenue et une belle réussite à cette équipe dynamique et motivée.

**D. & P.**



## Nouvelles de la paroisse Saint Pierre de Soues



### Fête de Noël 2017 :

La veillée de Noël sera célébrée en l'église de Soues le Dimanche 24 Décembre à 21h30

avec la participation des chanteurs de Soues qui animeront cette messe.

La messe du 25 Décembre aura lieu en l'église de Barbazan

Debat à 11 heures.

(en photo la crèche réalisée par Mr Desnoyelles de Soues)

### L'équipe paroissiale est renforcée :

Depuis 3 ans, notre paroisse de Soues fait partie de l'ensemble pastoral du Sud Est de Tarbes qui comprend 17 clochers !

Ici la charge de ces clochers est confiée à la communauté religieuse des frères prémontrés qui réside à Laloubère (prieuré N. Dame des Neiges, 12 rue de la Chataigneraie)

Pour toute demande de renseignement, d'écoute, d'accueil, on peut contacter par téléphone ou par mail

Frère Louis Marie (le curé) au 0637230924 ou frere.louis.marie@wanadoo.fr

Frère Joseph, son adjoint, au 0777269401 ou fr.joseph.c@wanadoo.fr

L'abbé Paul Ginestet, qui réside à Soues, vient également célébrer en l'église de Soues.

### Le 30 Septembre, un laïc habitant Barbazan Debat, Bruno Cazenave, a été ordonné diacre

### par Mgr Brouwet, Evêque du diocèse.

Le diacre est le premier degré du sacrement de l'ordre dans l'église catholique. Le diacre s'engage avant tout dans les tâches caritatives : il lui appartient aussi d'enseigner, de faire la catéchèse, de proclamer l'Évangile, de prêcher à la messe, de célébrer des baptêmes et des mariages et d'assister dans les célébrations.

Concrètement dans notre paroisse, le nouveau diacre prépare au baptême les familles de petits enfants ; il pourra assister ou remplacer les prêtres dans certaines cérémonies .

Enfin il a reçu de l'Evêque la mission d'accompagner les familles en difficulté.

### Baptêmes et obsèques à l'église de Soues :

**Ont été baptisés à l'église de Soues : Du 1 Nov 2016 au 1 Nov 2017**, Jean TARDAN, Ainhoa CAZAUX, Gabin CAZAUX, Hugo VAZ, Elise SAINT GERMAIN, Iliann TAKASI, Matéo GENELOT, Lana ETCHEVERS.

**Défunts dont les obsèques ont été célébrées à l'église de Soues entre le 1 Novembre 2016 et le 15 Novembre 2017 :**

Corinne COURTADE, Clotilde MOLINA, Alberte SOLÉ, Michel SABATHÉ, Michel FREDOUT, Isabel GONZALEZ, René GOUAILLARD, Pierre POLANCO, Angel VILLAR, Albert CLARAC, Pierre CABALOU, Jean BARROUQUÈRE, Valérie DOLÉAC, Joseph CLAVERIE, André FONTAN, Christian BORRAS, Félix GAMBAGE, Juliette HUEBER, Ginette MAYSTROU, Marguerite GARCIA, Madeleine BLÉAU, Michel IPOUSTÉGUI, Georges ROUVRAIS, Claude LANSAC.

J.F. Perrut

## SOPHRO-RELAXATION et SOCIO-ESTHETIQUE



**E**velyne BOURAU Socio-esthéticienne et sophro-relaxologue vous propose de prendre davantage soin de vous en venant vous rencontrer à votre

domicile mais aussi en établissements sanitaires et sociaux, associations...

Sa formation lui permet d'accompagner les personnes fragilisées ou non en soins esthétiques individuels ou en groupe.

Elle vous propose également de lâcher prise et de vous relaxer avec des séances de sophro-relaxation individuelles à votre domicile ou en groupe le jeudi soir de 18h30 à 19h30 à l'Espace Jean Jaurès à SOUES (Ancienne école)

### Pour plus de renseignements :

Tel : 06.08.74.29.91

Facebook : Fée Des Soins

Mail : fee-des-soins@sfr.fr



## Ensemble pour la Paix



Chaque année, à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix, l'Organisation des Nations Unies (ONU) invite les peuples du monde entier à se rappeler leur HUMANITE COMMUNE et à œuvrer de concert pour construire un avenir à l'abri des conflits et pour un droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans une société bouleversée, fracturée, où d'aucuns souhaiteraient entendre le bruit des bottes, dans un monde où des puissances militaires nucléaires, États-Unis et Corée du Nord, menacent l'existence même de l'Humanité, le désir mais surtout la nécessité de Paix s'imposent !

La paix passe par le respect de l'être humain, en accordant les mêmes droits pour tous, le respect des minorités, des différences, l'accès à l'eau, à la culture, à l'éducation, à un travail digne, le respect des vies animales et végétales... Tout cela est et fait la paix.

Le 21 septembre est un moment qui permet à l'ensemble du mouvement pacifiste, mais aussi à tout citoyen, de se réunir autour d'une date pour mieux agir encore vers un monde exempt de guerres, d'inégalités et d'injustices. Cette journée fut marquée par des centaines d'initiatives partout en France et dans le monde. Nous avons proposé, cette

année encore, un rassemblement/rencontre/débat : Comment faire la paix dans un monde malmené ? Nous nous sommes retrouvés quelques-uns pour ce débat. Mais il n'est pas clos car il y a encore beaucoup de travail pour mettre en place la culture de paix et la participation du plus grand nombre sera nécessaire.

Cette rencontre a permis aussi de célébrer l'adoption, le 7 juillet 2017, d'un Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires. Il faut ajouter que lors du premier jour de l'ouverture à signature de ce Traité d'interdiction des armes nucléaires, 50 Etats l'ont signé. C'est le nombre nécessaire à son entrée en vigueur. Cette entrée en vigueur aura lieu 90 jours après les ratifications de ces 50 Etats. Malheureusement aucun des Etats possédant des armes nucléaires ne l'a signé. A nous de faire pression pour qu'ils le signent.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, au mois d'octobre le prix Nobel de la paix est décerné à ICAN, Campagne Internationale pour l'Abolition des armes Nucléaires. Un important succès pour tous ceux qui depuis de longues années manifestent et demandent l'élimination de ces armes de destruction massive.

Le Mouvement de la Paix a tenu son congrès du 3 au 5 novembre à Gennevilliers. Beaucoup d'échanges, des idées et actions à construire pour les jours à venir. Quatre délégués de Hautes-Pyrénées, dont deux Souessois, y ont participé. Nous ferons partager cela et nous vous inviterons à participer aux différentes initiatives qui seront développées.

POUR L'HUMANITE IL N'Y A D'AUTRE AVENIR QUE LA PAIX

D. Allaire

## Nouveaux habitants

Il est demandé aux nouveaux habitants de se faire connaître en Mairie, dans la perspective d'une rencontre d'accueil avec la Municipalité.



## Association du personnel



De gauche à droite : Philippe COUGET (Président), Bernadette ALLAMAND (Secrétaire adjoint), Stéphanie CARASSOU-BEAUVAIS (Trésorière), David PEREZ (Vice-Président). Manque sur la photo : Patrick NAURY (Trésorier adjoint) et Brigitte GRAMOISY (Secrétaire).

L'association du personnel de la mairie de Soues, a dû réélire son bureau suite au départ à la retraite de son président Gerard Guilloreau.

Celle-ci est composée de 30 personnes, tous services confondus. Pour les fêtes de Soues nous avons renoué avec une ancienne tradition "repas des employés" le vendredi soir, façon "auberge espagnole", soirée très conviviale et sympathique. Le 17 novembre assemblée générale : suivi d'un verre de l'amitié.

Pour l'année 2018 l'incontournable "galette des rois" nous permettra de passer encore un bon moment. Plus tard à la mi-juin nous réitérerons le repas des employés vu la bonne ambiance de la précédente. Ce qui permet d'entretenir une ambiance conviviale.

## Listes électorales



### Inscriptions :

L'inscription sur les listes électorales, même si elle est obligatoire, relève d'une démarche volontaire de l'électeur qui doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.

**Pour être inscrit sur la liste électorale**, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques.
- Il faut également avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer

depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

**Pour voter**, il faut être inscrit ou avoir demandé son inscription sur les listes électorales de la commune **avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin.**

### Les personnes concernées

Il s'agit des personnes :

- arrivées sur la Commune
- ayant acquis la nationalité française
- ayant atteint ou allant atteindre l'âge de 18 ans avant le dernier jour de février de l'année suivante
- ressortissantes de l'Union européenne pouvant voter aux élections municipales et européennes.

### Les pièces à produire

Pour toute demande d'inscription/modification sur la liste électorale, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes :

- Formulaire CERFA de demande d'inscription dûment renseigné

- Pièce d'identité en cours de validité : copie de la carte nationale d'identité recto-verso ou de la double page sur laquelle figure la photo sur le passeport

- Justificatif d'attache qui selon la situation, peut être :

- Justificatif de domicile nominatif de moins de 3 mois dans la commune (facture électricité, gaz, eau ou téléphonie, quittance de loyer, bulletin de salaire, relevé pôle emploi, titre de pension, attestation d'assurance multirisque habitation)
- Justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

**PERMANENCE EXCEPTIONNELLE SAMEDI 30 DECEMBRE 2017 DE 10 H 00 A 12 H 00 UNIQUEMENT POUR LES INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES.**

## Des médailles bien méritées

C'est avec beaucoup d'émotion que Marie-Paule Baron, adjointe à la culture et à la vie associative, a remis la médaille de la ville de Soues à Michel Postolec et Pierre-Jean Huillet, à l'occasion de la cérémonie des vœux en ce vendredi 6 janvier. Il faut dire que ces deux Souessois la méritent bien puisqu'ils font partie de ces personnes discrètes mais toujours actives et présentes pour aider les autres. Pour Michel Postolec, Souessois depuis 40 ans, c'est en sa qualité de chef d'une entreprise de reproduction qu'il a toujours apporté bénévolement son soutien pour la confection d'affiches publicitaires qui annoncent les événements du village. Qualifié d'optimiste et plein d'humour par Marie-Paule, c'est avec gentillesse et sourire qu'il répond à ses sollicitations. Comme il l'a dit lui-même en recevant sa médaille, il aime rester discret et dans l'ombre mais cette reconnaissance lui fait « chaud au cœur », il a assuré qu'il continuerait à apporter toute son aide à la commission culturelle pour ses prochaines animations. Pour Pierre-Jean Huillet, c'est une figure essentielle de la vie associative puisqu'il est le président de la Boîte à musique. Il participe également au comité des fêtes et met toute son énergie à la réussite de nombreuses animations. Actif, persévérant, talentueux mais aussi grand

voyageur, c'est avec beaucoup de plaisir qu'il a reçu cette reconnaissance en précisant qu'il aimait le monde associatif et rendre service. Un grand bravo à ces deux citoyens attachés aux valeurs de solidarité et d'amitié qui font honneur à notre village.

D. & P.





## Pierrot CABALOU et Albert CLARAC, deux grands serviteurs de la Commune, nous ont quittés.



Si nous associons ces deux amis dans cet hommage, c'est bien parce que leur parcours à SOUES, a eu de fortes similitudes. L'un et l'autre ont énormément donné pour la Commune. Pierrot est décédé début juillet 2017, à un mois de ses 90 ans. Ce béarnais, né à Nay, s'est parfaitement acclimaté en Bigorre où il a fait sa vie. Albert, le bigourdan de Sinzos, son cadet de 7 ans, s'est éteint quelques jours avant son camarade.

Ils avaient, au moins, deux points communs : leur dévouement pour leur commune d'adoption de SOUES et, leur fidélité à un grand Maire, Michel Barrouquère-Theil.

**Pierrot** a été élu au Conseil Municipal en 1959. Au renouvellement de 1965, il devint le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire. Il fut réélu en 1971. Il quitta ensuite son poste de conseiller Municipal, pour devenir, cette fois, fonctionnaire territorial et responsable des travaux à la commune, en 1973, jusqu'à son admission à la retraite en 1987. Et, devinez qui était l'élu en charge notamment du secteur des travaux et de l'entretien dans cette dernière période: Albert CLARAC !

**Albert**, lui, entre en 1971, au Conseil Municipal. Il devient immédiatement 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire. En 1977 il est 1<sup>er</sup> adjoint et le restera durant 3 mandats, pour achever sa mission comme 3<sup>ème</sup> adjoint, durant le mandat 1995-2001. Il a été également et surtout,

instituteur à SOUES de 1961, jusqu'à son départ en retraite. Il aura marqué, durant cette longue période, de nombreuses générations de jeunes souessois qui retiendront, une fois adultes, les qualités de pédagogue hors pair d'Albert. Ce qui lui importait c'était deux choses : la justice et l'épanouissement de ses élèves, dans la perspective d'en faire des adultes responsables.

Deux figures de la commune, deux caractères forts (et il en faut pour avancer). Ils ont donc été tous deux élus et ont contribué de façon incontestable et complémentaire, à faire le SOUES moderne, celui que vous connaissez aujourd'hui. Songez, en effet, qu'entre 1968 et 2014, la population de la commune est passée de 1720 à 3049 habitants. Les infrastructures et réseaux ont dû suivre. Leur contribution a été essentielle dans ce développement.

Complices, aussi, ils le furent, au sens noble du terme, pour faire avancer les choses, par exemple au SOSL (le Lac et la Buvette).

Au moment où ils entrent dans notre mémoire, une expression nous vient naturellement à l'esprit : « chapeau bas, messieurs », pour votre contribution irremplaçable et votre dévouement au service de la collectivité souessoise. Vous méritez la considération de tous et, cette même collectivité, vous doit tellement !

Adishatz les amis.

G. Poeydomenge



## Une belle initiative pour la Nature

**S**’il est une action remarquable que nous tenons à saluer, c’est bien celle qui s’est déroulée autour du lac de Soues et sur le Caminadour le 19 octobre dernier. Ce jour-là, l’équipe pédagogique du lycée Saint-Vincent-de-Paul de Tarbes a organisé un « cross éco team » avec ses élèves. Il s’agissait de proposer une activité sportive accessible à tous et de développer une attitude éco-citoyenne en même temps. Beaucoup de personnes considèrent que c’est de la responsabilité du personnel municipal de ramasser les déchets ; or, s’il est inconcevable de jeter n’importe quoi n’importe où, les laisser là où ils sont quand on passe devant n’est pas mieux. Ainsi, pendant cette activité, les enseignants et les élèves ont activement participé à ce nettoyage. L’équipe pédagogique a ainsi tenté de faire naître chez chacun un sentiment de satisfaction à œuvrer pour une bonne cause. Ces gestes simples permettent de rendre notre planète plus propre ; d’être utile à la collectivité et d’avoir, tout simplement, une attitude citoyenne. Ce concept « Run éco team » a été créé en février 2016 par Nicolas Lemonnier, ostéopathe et coureur, il rencontre un très grand succès comme en témoigne son site facebook. On ne peut que saluer cette initiative qui allie sport et environnement et

toute l’équipe pédagogique de ce lycée tarbais, ainsi que Jean-Pierre Noiret, professeur d’éducation physique et sportive, à l’initiative du projet.

D. & P.



## DIVAGATION des animaux de compagnie. Rappels

**L**a divagation des chiens, en particulier, peut être source d’accidents (circulation, morsures, ...), de dégradation de biens privés ou publics, voire de diffusion de maladies. Aussi, n’est-il pas inutile de rappeler qu’il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur la

voie publique, mais aussi sur la propriété d’autrui. Les chiens, toujours eux, doivent être tenus en laisse dès lors qu’ils sont accompagnés de leur maître (c’est de leur responsabilité) sur le domaine public, ceci afin de prévenir tout accident.



## Tournage d'un film à Soues

Le lac de Soues a servi de lieu de tournage à « Abrahadabra », un film de Yannik Ruault, jeune scénariste réalisateur de talent originaire de Pau et ayant des attaches familiales à Soues. Il s'agit de son premier long-métrage qui raconte l'histoire de Jane, 14 ans, qui vit, entourée de l'amour de son père Ludovic et de son grand-père « Papifou », dans un ranch du sud-ouest de la France. La disparition soudaine de ce père la plonge dans un rêve éveillé. C'est de cet amour tendre et paternel que le film nous parle avec une grande poésie. Les décors et en particulier le lac de Soues sont filmés comme des peintures impressionnistes sous l'œil du réalisateur également artiste peintre. Lorsque l'on demande à Yannik pourquoi il a choisi Soues, il précise que « c'est un village pittoresque

correspondant à l'esprit familial du film, avec sa petite église dotée d'une copie de la « Piéta » de Michel-Ange ». Ce film fait du chemin puisqu'il a été sélectionné pour le FRENCH FILM FESTIVAL UK parmi des films comme GAUGUIN (avec Vincent Cassel), AURORA (avec Agnès Jaoui), DE PLUS BELLE (avec Florence

Foresti et Mathieu Kassovitz)..... Une sélection prestigieuse, car il s'agit des 25 ans du Festival ! Yannik offre un beau cadeau aux souessois puisque le film sera projeté gratuitement à Soues au printemps prochain.

D. & P.



## Invitation au goûter des séniors



Le Goûter des Séniors sera animé par le Trio Daniel EPI, Michel et Marie DANÉY **le mercredi 10 janvier 2018.**

Pour débiter l'année, la Municipalité invite les Séniors de Soues à un spectacle «Chansons françaises et rires de chez nous».

Le spectacle sera suivi d'un goûter.

Les personnes de SOUES valides, sans moyens de locomotion peuvent se signaler lors de leur inscription en donnant leur adresse et n° de téléphone. Des bénévoles viendront les chercher.

Celles dans l'impossibilité de se déplacer de leur domicile ce jour là, pourront aussi se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

**INSCRIPTION avant le 31 décembre 2017,** au Secrétariat de Mairie

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU GOÛTER DES SENIORS DU 10 JANVIER 2018 1 BULLETIN À COMPLETER PAR PERSONNE

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**ADRESSE :** .....

.....

*Signature*

# LE TOUR DE FRANCE EST PASSÉ À SOUES

C'était le 13 juillet dernier. Le temps n'était pas très clément. La grande bataille n'était pas encore déclenchée, même si un petit groupe précurseur devançait le gros du peloton.

Toutefois l'animation était en place.

Merci aux volontaires qui ont assuré le succès du passage de cette grande épreuve internationale.



**INVITATION À RETOURNER  
AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE**